

Actu Vernier

Décembre 2013

Budget 2014 : Gestion des priorités et prudence

Les autorités verniolanes ont établi et voté un budget de fonctionnement et d'investissement mesuré permettant de délivrer des prestations de qualité à la population.



Calendrier des déchets

PP. 20-21

Vernier Poésie Urbaine

P. 25

Zoom sur les TSHM

PP. 34-35

Chères Verniolanes, Chers Verniolans,

La thématique de ce mois est consacrée au budget 2014. Vous pourrez découvrir la vision de la politique du Conseil administratif à travers les principaux grands projets qui seront réalisés.

Vous constaterez que notre Ville, dont la distinction Gold du label Cité de l'énergie a été confirmée cette année encore, continue d'œuvrer activement en matière de développement durable, avec des actions concrètes proposées tant aux entreprises qu'aux habitants (p. 24).

Vous trouverez également dans cette édition le calendrier annuel de récupération des déchets 2014. Cette formule accompagne le traditionnel guide envoyé en tous-ménages dans lequel toute l'information relative à la levée des déchets est présentée (pp. 20-22).

Découvrez également notre dossier sur les TSHM, les travailleurs sociaux hors murs qui quadrillent le territoire de la commune pour dialoguer avec les jeunes et leur proposer des activités ou des petits jobs (pp. 36-37).

Nous vous rappelons que l'administration communale sera fermée pendant les fêtes de fin d'année (p. 18) et que votre *Actu Vernier* observera sa pause annuelle. Rendez-vous pour sa prochaine parution dès le 3 février.

Dans l'intervalle, nous avons le plaisir de vous faire partager les nombreuses activités qui vous permettront de passer l'hiver dans une ambiance festive et culturelle. Plongez-



Yvan Rochat, Pierre Ronget, Maire, et Thierry Apothéloz.

vous dans un monde loufoque de fées et de sorcières avec *Robinet et vieilles armoires*, le premier spectacle pour enfants de l'année (p. 26). Vous souhaitez participer à un projet collectif et festif? Le défilé de la Biennale de la Danse de Lyon vous attend (p. 27)! Amateurs ou poètes du dimanche, faites-nous profiter de vos acrostiches sur le thème « Mon quartier, ma ville ». (p. 25). Enfin, dès le 8 janvier, ne manquez pas l'annonce de la programmation du festival Antigél et tenez vous prêts pour l'inattendu (p. 29)!

Nous vous présentons nos meilleurs vœux et vous souhaitons une nouvelle année rayonnante.

Votre Conseil administratif:
Pierre Ronget, Thierry Apothéloz et Yvan Rochat

Edité par l'administration municipale

Comité de rédaction :
Yvan Rochat
Jean-Claude Stevan
Myriam Jakir Duran
Valérie Walther-Palli

Contact :
communication@vernier.ch
www.facebook.com/VilledesVernier

VERNIER
Une Ville pas Commune

Mairie de Vernier
CP 520 – 1214 Vernier
Tél. 022 306 06 06
Fax 022 306 06 60

Horaires d'ouverture
9h – 12h et 14h – 17h
www.vernier.ch

Prochain numéro :
Programme culturel 2014
Délai rédactionnel : 10 janvier 2014
Parution : 3 février 2014

Archives :
www.vernier.ch/magazine
Journal tiré à 17 300 exemplaires
11 fois par année.

La rédaction décline toute responsabilité envers le contenu des articles et des illustrations dont elle n'est pas l'auteur.

Imprimé par Atar Roto Presse SA
Genève, sur papier couché mat 115 g
Maquette : Agence Hémisphère



Budget 2014

Voté le 12 novembre dernier par les Conseillers municipaux, le budget 2014 de la Ville de Vernier s'élève à un peu plus de 105 millions de charges et près de 25 millions d'investissements. La gestion des deniers communaux reste néanmoins prudente et s'appuie sur une définition claire des priorités.



Avec les Contrats de Quartier, l'objectif de la Ville de Vernier est d'offrir à la population des outils de démocratie participative lui permettant d'intervenir rapidement et efficacement dans l'amélioration de son quotidien. (Projet de décoration aux Avanchets en 2013.)

Procéder par priorité | L'augmentation du budget de près de 3 millions de francs n'est pas un signe d'enrichissement mais correspond à des charges plus importantes auxquelles la commune doit faire face. Pour l'instant, de nombreuses incertitudes demeurent concernant les rentrées fiscales pour les années suivantes. La prudence reste donc de mise.

Pour élaborer le budget, le Conseil administratif se réfère à son programme de législature et met en œuvre une stratégie sans faille depuis de nombreuses années: «Nous hiérarchisons les priorités de sorte à répondre aux impératifs», explique Yvan Rochat, Conseiller administratif en charge de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable. « Nous avons toujours procédé ainsi. C'est une manière d'investir petit à petit de manière prudente. Nous évitons ainsi de mettre les finances communales dans le rouge.»

Pour Pierre Ronget, Conseiller administratif en charges des finances, de la culture et des sports, il faut être particulièrement attentif à l'avenir. « Le Conseil administratif ne peut pas présenter un budget déficitaire et ne veut pas augmenter les impôts des Verniolans. C'est pour cette raison qu'une liste de priorités a été définie. Par exemple, le maintien de notre action sociale, un effort sur la sécurité en restant dans le cadre d'une gestion rigoureuse des finances.»

Thierry Apothéloz, Conseiller administratif en charge de la cohésion sociale, de la petite enfance et de l'environnement urbain, sur la même longueur d'ondes que ses deux collègues souligne l'aspect provisoire de la situation actuelle: «Il reste encore de nombreuses incertitudes concernant les réformes fiscales fédérales et cantonales à venir et qui auront un impact les communes. Nous prenons différentes mesures de prudence

et sommes donc moins libres qu'auparavant pour créer de nouveaux projets.»

Pierre Ronget aimerait également diminuer les dépenses liées aux dispositifs existants: «Ces charges sont extrêmement lourdes, souligne-t-il. Les nouveaux projets alourdissent davantage ces dépenses et doivent donc être minutieusement étudiés avec une vision sur le long terme.»

Cependant, de nombreux projets existants d'ordre écologique, culturel, sportif ou social ont pu être maintenus, voire même développés. Tour d'horizon de quelques projets pour 2014.

Correspondants de Nuit | Fidèles à leur mission sociale et de proximité, les autorités verniolanes ont prévu de pérenniser certains dispositifs comme les Correspondants de Nuit (CN). Grâce à leur présence préventive, parfois dissuasive, leurs actions de médiation et de régulation ainsi que leur travail d'écoute, les CN offrent une réelle plus-value en terme de sécurité. Depuis mars 2011, ils régulent des conflits sociaux en étant présents sur le terrain, 365 jours par an de 18h à 2h dans les quartiers Avanchets et Châtelaine-Balexert. Fort de ce succès, le Conseil administratif a décidé de pérenniser le dispositif en étendant la zone d'intervention aux Libellules et au Lignon. Des modifications des horaires sont également prévues avec une présence plus tardive les vendredis et samedis soir.

Projet jeunesse | Dans une volonté d'accompagner et de susciter des projets «jeunesse», un petit budget est prévu pour un nouveau dispositif au sein de la piscine du Lignon durant la saison estivale. Ce projet répond à la demande du service des sports d'être soutenu dans la gestion des incivilités et la pacification des relations entre usagers. La forme reste

encore à déterminer, mais il s'agira de mesures menées entre plusieurs services pour apporter une réponse aux problèmes de sécurité aux abords et dans la piscine.

Contrat de Quartier aux Libellules | La Ville de Vernier a mis sur pied à Aire-Le Lignon, aux Avanchets, à Châtelaine-Balexert et à Vernier-Village des Contrats de Quartier. Son objectif est d'offrir à la population des outils de démocratie participative lui permettant d'intervenir rapidement et efficacement dans l'amélioration de son quotidien.

Depuis 2005, la totalité des projets proposés, soit plus d'une centaine, ont été concrétisés. Ces initiatives touchent à des problématiques très diverses et contribuent à renforcer le sentiment de citoyenneté en favorisant le lien social ainsi que la solidarité. Le Conseil administratif a donc souhaité que le périmètre du projet s'étende aux quartiers de Gordon-Bennett, des Libellules et des immeubles aux alentours.

Mini-chantiers à Châtelaine | Initiés à Châtelaine en 2011, les mini-chantiers sont des projets d'aménagement pilotes qui proposent de nouveaux usages liés à l'espace public, à la nature, au paysage, à la culture ou au sport. Aujourd'hui encore novateurs, ils préfigurent les orientations qui peuvent être développées pour améliorer la qualité de vie des habitants.

Dans le cadre du grand projet de Châtelaine, le Conseil administratif a donc tenu à soutenir le projet de mini-chantiers, permettant ainsi aux Verniolans de proposer des aménagements urbains et de participer aux transformations de leur quartier.

«Une nouvelle lumière au Lignon» | Vernier a été pionnière dans le projet «Une nouvelle lumière» dont l'objectif est de favoriser l'implantation de technologies efficaces dans les

milieux économiquement et socialement les plus fragiles et de favoriser les éco-comportements chez les consommateurs.

Des conseillers en énergie rendront donc à nouveau visite aux habitants de plusieurs immeubles pour leur donner des conseils sur les bons gestes à adopter dans le but de réduire leur facture d'électricité. Ils remplaceront gratuitement les ampoules classiques par des ampoules à basse consommation et des LED et brancheront les appareils électriques sur des multiprises offertes qui permettent d'éteindre les appareils en veille.

Initiée dans le cadre du programme eco21 en 2009 aux Libellules, réalisée à nouveau en 2010 à Mouille-Galand et en 2013 à Châtelaine, l'opération sera renouvelée en 2014 au Lignon.

Projets de construction | Les projets dans le domaine des constructions continuent également sur leur lancée: «La rénovation du réseau routier et des canalisations du Bois-des-frères à l'avenue du Lignon, route d'Aire puis aux Avanchets, fait l'objet d'une planification 2014-2020, explique Yvan Rochat. Sans oublier la mise à neuf d'au moins deux écoles primaires.»

Comme ses deux collègues, il mise sur des économies ayant une portée écologique sur le long terme: «Nous devons nous pencher de près sur la question énergétique, relève-t-il. Il y a de véritables économies à réaliser dans ce domaine, sans parler



Le projet «Une nouvelle lumière», déjà expérimenté aux Libellules, à Mouille-Galand et à Châtelaine, sera renouvelé en 2014 au Lignon.

de la nécessité de changer nos habitudes de consommation dans le contexte environnemental actuel.»

Agrandissement de la cuisine de production de l'école d'Avanchet-Salève | La cuisine de production située dans l'école d'Avanchet-Salève produit et livre l'ensemble des déjeuners des enfants inscrits aux restaurants scolaires. Entre 950 et 980 repas sont produits et livrés chaque jour d'école. L'organisation de la cuisine sur deux étages et le manque de surface gênent déjà actuellement



Le projet jeunesse aura pour mission de pacifier les relations entre usagers à la piscine du Lignon.

© Serge Honthaas



Cuisine de production située à l'école d'Avanchet-Salève qui sera agrandie afin d'assurer plus de 1500 repas par jour.

un certain nombre de difficultés. Comme la demande ne cesse d'augmenter, dès la rentrée scolaire 2014, l'installation ne sera plus adaptée.

Une cuisine devant produire 1 500 repas par jour devra donc être conçue afin d'assurer le fonctionnement des restaurants scolaires durant ces dix prochaines années. Pour ce faire, un crédit d'étude a été voté afin de valider la faisabilité technique, légale et financière du projet.

Accueil parascolaire le mercredi midi | Le but du parascolaire est de permettre aux enfants qui le fréquentent de vivre avec plaisir des moments importants de leur journée. Offrir aux enfants un encadrement permanent et de qualité en dehors des programmes et horaires scolaires est une priorité pour la Ville de Vernier.

Dès 2014, les élèves de 5P à 8P auront la possibilité le mercredi, à l'instar des autres jours de la semaine, de bénéficier d'un encadrement de 11h30 à 13h30. Une coordination avec le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) pour la mise en place progressive de cet accueil sera organisée.

Agenda culturel et sportif | Afin de faire quelques économies supplémentaires, certains budgets ont été revisités, comme celui de la culture. «Nous savons déjà qu'il n'y aura pas de théâtre estival l'an prochain, informe Pierre Ronget. La subvention de Vernier sur Rock a aussi dû être diminuée.»

Malgré ces coupures budgétaires, la Ville de Vernier continue d'offrir à l'ensemble de la population des événements culturels

variés et de qualité. Certaines manifestations à succès, comme le festival « Antigel », ont pu être maintenues.

La plupart des autres secteurs, en revanche, restent intouchés, comme le domaine des sports: «Nous maintenons toutes les activités sportives existantes. S'il n'y a rien de nouveau en cours pour le moment, une nouvelle aide aux clubs sportifs et aux sportifs individuels a néanmoins été votée au Conseil Municipal et sera donc instaurée.»

Nouvelle aide aux clubs sportifs et aux sportifs individuels | Au vu de la difficulté à apporter une définition précise de ce que l'on entendait par « sportif d'élite » et que l'essentiel des besoins exprimés par les clubs ou les sportifs individuels étaient en lien avec les frais de déplacement qu'ils devaient assumer à partir d'un certain niveau de compétition, les principes d'attribution des subventions ont été modifiés sur trois aspects principaux :

- suppression de la notion de « sportif d'élite », qu'elle soit collective ou individuelle ;
- introduction d'une nouvelle subvention ordinaire en lien avec les frais de déplacement pour les associations sportives appelées à se déplacer ;
- suppression de la compétence d'attribution de subvention extraordinaire de la commission des sports pour les associations sportives, la commission gardant la possibilité de soutenir un sportif individuel qui participe à des manifestations sportives nationales ou internationales.

LA PÉRÉQUATION INTERCOMMUNALE

Une incertitude qui demeure est le montant de la péréquation intercommunale. En clair, il s'agit d'un ensemble de mesures qui servent à équilibrer les ressources financières entre les différentes communes dont les plus riches soutiennent les plus défavorisées. Pierre Ronget constate que la péréquation annuelle mise en place en 2010 continue de diminuer pour Vernier. En effet, elle rapportait à la commune CHF 9 100 000.- en 2010, pour atteindre CHF 7 100 000.- en 2013, et chuter à CHF 4 900 000.- pour 2014.

Thierry Apothéloz, pour sa part, reste ouvert à toutes les éventualités: «Les montants de la péréquation intercommunale sont incertains pour le moment, relève-t-il. Il est impossible de se prononcer sur ces sommes tant qu'elles ne seront pas fixées. Cela va aussi beaucoup dépendre des décisions prises par le Conseil d'Etat, l'Association des communes genevoises et le parlement nouvellement constitués. Nous le saurons d'ici environ deux ans.»

Et Pierre Ronget de conclure: «Ces considérations impliquent pour le Conseil administratif une politique financière prudente et rigoureuse.»

Vœux du président du Conseil municipal

« Il semble que ce soit là dans cette obstination à rêver que réside leur part d'intouchable ; dans cette obstination à rêver que chaque civilisation trouve sens et direction. »

Wajdi Mouawad, auteur contemporain, homme de théâtre libanais.

Cette citation trouvée sur un des murs du musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM) lors de ma dernière visite à Marseille me semble propice à une réflexion à l'approche de la nouvelle année.

Dans une époque où la sinistrose domine, où le « calimérisme » et la victimisation font recette, où beaucoup de nos envies ne sont que le reflet de la publicité que l'on ingurgite partout, où nos lignes directrices sont dictées par la mode, où nos sens sont guidés par des stimuli à but lucratif, où l'innovation politique, tous bords confondus, se limite à taxer ou à régenter, la fumée, la boisson, la corrida, et bientôt le foie gras et le sexe tarifé, je trouve sain que nos rêves ne soient pas spoliés par la pensée unique ou le politiquement correct, mais qu'ils gardent bien leur nature intouchable, garante de la possibilité de faire rebondir nos civilisations vers de nouvelles destinées. C'est dans ce rebond, issu des rêves de quelques hommes de bonne volonté, que réside les clés de notre futur.

Au nom du Conseil municipal de la Ville de Vernier, je vous présente mes meilleurs vœux de santé, bonheur et bien-être pour l'année 2014.

Xavier Chillier
Président



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra le

mardi 28 janvier 2014 à 20h30

à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site Internet :

www.vernier.ch/cm

Les Conseillers municipaux se font rappeler à l'ordre

Fâché, le Conseil d'Etat genevois a envoyé une lettre à toutes les mairies du canton. L'exécutif regrette les débordements dans les délibératifs et souhaite un comportement digne.

Serait-ce à cause des lendemains électoraux et que certains auraient un peu trop fêté? En ce frisquet mardi de novembre, l'ambiance est à la fois détendue et studieuse. La session du soir est importante puisque c'est aujourd'hui que le Conseil municipal doit voter le budget 2014, ce qui donnera lieu à quelques interrogations et, au passage, une grosse colère d'un élu (*lire ci-contre*).

Mais, comme le veut la coutume, la plénière débute par la lecture de communications diverses et variées de la part du bureau du Municipal. Parmi celles-ci, et les médias locaux en avaient abondamment parlé, le président Xavier Chillier informe ses collègues de la «mise en garde» du Conseil d'Etat. Ce dernier, en effet, a récemment informé par courrier tous les maires des communes genevoises que «depuis le début de cette législature, notre Conseil a assisté à de nombreux débordements de la part des Conseillers municipaux de diverses communes» et que «ces débordements pouvaient prendre la forme de propos et de gestes potentiellement insultants, voire attentatoires à l'honneur, à l'encontre de leurs collègues ou de magistrats».

Lecture publique | Lors de la séance de ce mardi, Denis Chiaradonna, le secrétaire du bureau, a ainsi donné lecture de la lettre envoyée par le Conseil d'Etat à tous les élus communaux du canton. Nous la publions ici dans son intégralité. (Les intertitres sont de la rédaction.)

«Il a été porté à la connaissance de notre Conseil que dans l'enceinte de certains Conseils municipaux se produisent des



débordements outrepassant les règles minimales de la bienséance, qui s'imposent à toutes et tous dans l'exercice des fonctions électives. Ces incidents, certes encore isolés, portent préjudice à la réputation de l'ensemble des élus municipaux qui sont, respectueux des institutions et de ceux qui les servent.

Ces dysfonctionnements appellent notre intervention auprès de l'ensemble des Conseils municipaux, et ce, en notre qualité d'autorité de surveillance des communes, conférée par l'article 137 de la Constitution de la République et canton de Genève, du 14 octobre 2012.

Comportement discutable | Il découle implicitement du serment prêté solennellement par chacune et chacun

des membres des Conseils municipaux une obligation générale de se comporter avec civilité et retenue dans l'exercice de la fonction délibérative.

Il est notamment répréhensible de violer le règlement du Conseil municipal, de proférer des menaces à l'égard d'une ou de plusieurs personnes, de prononcer des paroles portant atteinte à l'honneur ou à la considération, d'employer une expression méprisante ou outrageante et de troubler la délibération.

Application du code pénal | La violation de ces obligations en matière de bienséance peut conduire à des mesures de police de séance, prises par la présidence du Conseil municipal. Elle peut aussi entraîner l'application du

code pénal suisse, étant rappelé à cet égard que les membres des délibératifs municipaux ne sont protégés par aucune immunité particulière.

Le respect et la considération qui s'imposent dans les relations mutuelles entre les uns et les autres, que ce soit dans la vie civile, entre les élus et entre les autorités, est une des garanties essentielles permettant de maintenir non seulement la crédibilité des institutions démocratiques de notre République, mais aussi, et plus largement la cohésion sociale de notre communauté.»

La lettre est signée par Charles Beer, président du Conseil d'Etat, et Anja Wyden Guelpa, chancelière.

Didier Tischler

UN BUDGET VOTÉ EN DOUCEUR ET EN VITESSE

Le vote du budget 2014 restera dans les annales du Conseil municipal. Curieusement, celui-ci a été voté avant les prises de parole des différents groupes politiques, et ce, malgré le fait que le président Xavier Chillier ait très clairement indiqué la procédure décidée par le bureau pour le vote de ce budget : dépôt et discussion des amendements, prises de positions générales et vote.

A l'ouverture des débats, aucune prise de parole n'ayant été sollicitée, le Président a passé au vote du budget. Tous les Socialistes, les Verts, les membres de l'UDC et du PLR l'ont accepté. Le MCG et l'élu indépendant Sébastien Ruffieux l'ont en revanche refusé. Résultat du vote : 23 oui contre 10 non. A l'issue du vote, l'indépendant a fait part de sa colère. Ne pouvant pas siéger, vu son statut, au sein de la commission des finances, il avait déposé pour les débats de cette dernière un certain nombre d'amendements qu'il avait fait présenter par des Conseillers municipaux d'autres partis. Il souhaitait défendre ces amendements et expliquer ses motivations en séance plénière, mais le président lui a rappelé que le budget venait d'être voté et qu'il était trop tard pour déposer ou défendre des amendements.

Ce n'est qu'après ces échanges, soit après que le budget eut été approuvé, que les chefs de groupe se sont exprimés au nom de leur formation sur les motivations qui ont guidé leur vote.

D. T.

MUNICIPAL EN BREF

- Trois membres du MCG ont annoncé leur démission du Conseil municipal pour le 31 décembre prochain. Il s'agit de Marc et Maria Pilar Frieder et d'Olivier Brouty. Les trois ont invoqué des raisons personnelles.
- Les élus ont voté un crédit de CHF 690 000.– destiné à financer le concours en vue de la construction du centre culturel de Châtelaine, dans le quartier de la Concorde.
- Pour la somme de CHF 210 000.–, la commune a acquis un silo à sel pour la viabilité hivernale.
- Un crédit d'étude de CHF 259 200.– pour l'avant-projet d'assainissement du passage inférieur du chemin Jacques-Philibert-de-Sauvage a également été accepté.
- La motion visant à présenter les besoins des associations verniolanes pour la Maison des associations a été acceptée.
- Le Conseil municipal a envoyé en commission des finances une motion socialiste demandant l'adhésion au dispositif négocié par l'Union des associations patronales et la Communauté genevoise d'action solidaire.
- Les élus souhaitent que l'on puisse transformer plus aisément des locaux commerciaux en habitations. Par le biais d'une résolution, ils ont chargé le Conseil administratif de contacter le Conseil d'Etat.

D. T.

Communications, séances du 15 octobre au 12 novembre 2013

Autorisations de construire

Autorisations délivrées par le canton

DD 104'494 / 2: Commune de Vernier – Ferme Golay-Bourquin (aménagement d'un restaurant scolaire et locaux parascolaires) – création ascenseur, rehaussement plancher, création salle de cours dans les combles, ouverture en façade - avenue Edmond-Vaucher 5.

APA 38'706: M. Didier Froidevaux - Pose de panneaux solaires photovoltaïques en toiture – Chemin des Caribous 4.

APA 38'713: M. et M^{me} Jean-Clément et Martine Goessi – Installation de panneaux solaires photovoltaïques et thermiques en toiture – Chemin Henri-De-Buren 11.

DD 106'114: Investis Patrimoine SA – Installation de panneaux solaires en toiture – Avenue Louis-Casaï 43.

DD 106'112: Investis SA - Installation de panneaux solaires en toiture – Avenue Louis-Casaï 37.

DD 105'919: M^{me} Katia Cescon – Construction d'une maison individuelle HPE avec garage et piscine et panneaux solaires en toiture – Chemin des Bois-Jacquet 10A.

DD 105'824 / 2: M. et M^{me} A. Mega – Construction de deux villas mitoyennes (HPE 36,5%) – garages – panneaux solaires en toiture – Chemin des Grebattes 1, 1A.

DD 105'970: M. Jean-Daniel Viret – Construction de trois villas contiguës (HPE 30,7%) couvert sondes géothermiques – emplacement containers – Chemin du Renard 11, 11A, 11B.

DD 105'575: Divers – Aménagement de berges, d'un espace de détente et réorganisation des amarrages – Au Moulin.

DD 104'866 / 3: M^{me} Catherine Jean-Maire, M. Christian Boddi – Rénovation et agrandissement d'un bâtiment – garage – panneaux solaires en toiture – Rue du Village 24, 26.

Demandes d'autorisations Préavis communaux

APA 38'841: Coopérative Verntissa FTI – Création d'une mezzanine dans un atelier de peinture – Chemin J.-Philibert-de-Sauvage 37. **Préavis favorable.**

DD 106'338: SIG – Création de réservoirs d'accumulation de chaleur – Chemin du Château-Bloch 2. **Préavis favorable.**

Conseil municipal

Courrier du Conseil d'Etat rappelant les règles de comportement qui doivent être respectées par les élus.

Petite enfance

EVE Vernier-Village: annonce du versement du solde de la subvention de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) pour un montant de CHF 87 939.-, la contribution financière totale de la Confédération s'élevant à CHF 304 839.-.

RH

Service des Sports: le Conseil administratif procède à l'engagement de M. Fabien Ferrari comme gardien de piscine à 100% dès le 1^{er} février 2014.

Routes

Nomenclature: le Conseil administratif se détermine sur la dénomination chemin Georges-Addor pour la voie de desserte des nouveaux immeubles à construire le long de la route de Vernier. Georges Addor est en effet l'architecte qui a construit la cité du Lignon, laquelle est visible depuis les bâtiments projetés. La réalisation de la cité du Lignon est suffisamment remarquable pour que son concepteur puisse bénéficier sur le territoire communal d'une artère à son nom.

Sport

Stade de Vernier: annonce d'une subvention de CHF 10 000.- du fonds cantonal d'aide au sport pour les travaux de réfection du stade de foot.

Tennis de Vernier: annonce d'une subvention de CHF 10 000.- du fonds cantonal d'aide au sport pour les travaux de réfection des courts de tennis.

RENDEZ-VOUS CITOYEN

Le Maire vous reçoit sans rendez-vous les

**samedis 11 janvier et 1^{er} février 2014
de 9h à 12h**

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier!

Bus 6, 19 et 28: arrêt Vernier-Ecole.

PLR

Les Libéraux-Radicaux Vernier

**DE L'AMBITION
POUR VERNIER!**

Budget 2014 – La fin des vaches grasses!

Le PLR a pris acte que l'élaboration du budget 2014 fut difficile, prémices des difficultés qui iront en grandissant, si les autorités politiques Conseil administratif et Conseil municipal) ne réagissent pas avec fermeté.

Le PLR a accepté le budget 2014 tel qu'il est ressorti des travaux de la commission des finances. Le PLR relève la sagesse dont le Conseil administratif a fait preuve lors de l'élaboration du budget 2014, en mettant l'accent, notamment, sur la sécurité et des finances saines. Le PLR adhère à cette approche, tout en gardant un regard critique sur l'évolution de ce budget par rapport à celui de 2013!

La situation économique générale aggrave les problèmes sociaux rencontrés par les Verniolanes et les Verniolans. Conscient de cette situation, le PLR a approuvé l'engagement à 50% d'une éducatrice spécialisée au service de la petite enfance.

Le PLR regrette cependant les coupes drastiques opérées dans le domaine de l'entretien du patrimoine communal, car le report de l'entretien des bâtiments peut se révéler plus onéreux par la suite!

La position du PLR est claire: la Ville de Vernier doit pratiquer à l'avenir une politique prudente tant pour le fonctionnement que pour les investissements et doit initier des réflexions pour éviter un budget déficitaire. Vernier n'est pas un îlot. Il convient de se rappeler que la situation économique mondiale reste incertaine, qu'une reprise de l'inflation guette les économies occidentales, que les taux d'intérêt risquent de prendre l'ascenseur avec les conséquences désastreuses pour toutes les collectivités locales et pour les particuliers.

En outre les prochaines décisions du Grand Conseil concernant la suppression de la taxe professionnelle et l'imposition sur le lieu de domicile constituent pour Vernier des incertitudes face auxquelles il convient de réagir, d'établir des priorités et de faire les choix qui s'imposent, afin de ne pas limiter à l'extrême la marge de manœuvre des autorités.

Monique Mattenberger
Conseillère municipale



A toutes les habitantes et à tous les habitants de Vernier, le PLR souhaite des fêtes de fin d'année lumineuses et leur présente ses vœux de bonheur et de santé pour 2014.

PLR Les Libéraux-Radicaux de Vernier
Case postale 374
1219 Châteline

courriel : plr-vernier@bluewin.ch



**UNE
IDÉE D'AVANCE!**

Mouvement Citoyens Genevois – Case postale 691 – 1214 Vernier

A-t-on encore le droit de s'exprimer lors du vote du budget ?

La dernière séance plénière a été le théâtre d'une piètre démonstration du respect de la gestion des débats et du droit d'expression pour les minorités. En effet, au point traitant le budget, nous n'avons pu que constater que le Conseiller municipal indépendant, soit M. Sébastien Ruffieux, n'a pas eu le droit à la parole pour défendre les amendements qu'il souhaitait déposer, cela contrairement à ce qu'on lui avait confirmé lors de la dernière commission des finances. Pire, une nouvelle fois, le conseiller en charge du déroulement des débats du Conseil municipal, a démontré sa « large » ouverture d'esprit. En effet, ledit bureau a décidé de limiter le temps de parole.

Encore plus fort : pour la première fois, le procès verbal dudit bureau n'a pas été mis à disposition des Conseillers municipaux avant la séance du 12 novembre. Il a été mis à notre disposition pour consultation le 13 novembre, soit le lendemain de la séance du vote du budget, donc inutile. On se demande pourquoi le Conseiller municipal président le bureau, ainsi que les autres membres de celui-ci, n'ont pas le moins du monde réagi afin que ce document soit mis à notre disposition à temps... Mystère, quand tu nous tiens...

Nous constatons également qu'il y a toujours une volonté de mettre en place LEUR pensée unique. Ces penseurs devraient surtout ne pas oublier que les majorités se font et se modifient au fil des législatures. Rappelons que ce sont eux qui ont créé et mis en place les règlements à Vernier muselant les minorités. Nous veillerons à leur rappeler cet état de fait.

Nous avons pu lire des déclarations d'intention d'un parti dans ce même journal, au mois de novembre 2013, par le biais d'un magnifique article. Malheureusement, ce magnifique « décide » n'est pas du tout en adéquation lors de leurs prises de position et votes du futur budget. En effet, nous avons été les seuls à nous opposer à ce budget démesuré et qui n'a pas une vision à long terme. Nous voulions *l'augmentation des effectifs de la police municipale en lieu et place de l'extension des Correspondants de Nuit dont les chiffres transmis à l'audit ont été tronqués et ne sont pas en adéquation avec la réalité, augmenter les moyens pour les associations et clubs sportifs. Réduire la subvention dédiée à l'Aide Humanitaire car nous pensons que nous devons aider d'abord les habitants de notre commune qui en ont besoin.* Rappelons que nous sommes la Ville avec le plus grand nombre de personnes sollicitant l'aide sociale.

MERCI! Grâce à vous, le MCG entre au gouvernement genevois

Le MCG tient à remercier les électeurs qui lui ont fait confiance en lui permettant d'avoir 20 députés au Grand Conseil et un représentant au gouvernement. Grâce à vous, nous pourrions agir pour obtenir un véritable changement. C'est un succès historique que nous vous devons et nous ne pouvons qu'être reconnaissants de votre confiance. Nous sommes prêts à relever les défis qui attendent Genève lors de ces prochaines années, en défendant les citoyens qui seront au cœur de nos préoccupations et nos actions.

Tous les élus verniolans, *O. Brouty, T. Cerutti, S. Cornut, G. Fellegi, M. Frieder, M.-P. Frieder, L. Jeanneret, C. Nobs, D. Noël, M. Renaud, A. Roch, A. Sotomayor* vous souhaitent de merveilleuses fêtes de fin d'année.



*Joyeuses
Fêtes*

Le MCG est à votre écoute au tél. 079 941 48 02 et à votre disposition : mcg-vernier@bluewin.ch
Notre ligne reste et restera toujours la même : Ecoute, Dialogue, Solidarité, Actions et Respect !
La section MCG – Vernier a un blog TDG <http://mcg-vernier-avotreecoutepouragir.blog.tdg.ch>



Budget 2014, les Verts soutiennent un budget responsable pour l'avenir

Rituel du mois de novembre, le vote du budget 2014 a vu une large coalition (PS, Verts, PLR, UDC) soutenir le projet du Conseil administratif. Le travail en commission a été responsable, permettant de dégager quelques économies supplémentaires mais également de mettre l'accent ici ou là sur quelques politiques publiques particulièrement importantes.

Une petite enfance qui intègre

Les Verts sont satisfaits de voir la création d'un poste de 50% d'éducatrice sociale chargée d'aider les enfants qui connaissent des difficultés d'intégration dans les crèches. Soutien aux équipes en place, ce dispositif est fondamental puisqu'il permet également de détecter en amont toutes les problématiques enfantines qui, si elles sont repérées trop tard, peuvent nuire gravement à l'intégration scolaire.

Une administration exemplaire

Face aux enjeux économiques et environnementaux, notre administration se doit d'être exemplaire. Les Verts se félicitent d'une diminution de CHF 30 000.- des frais de papier pour le budget 2014. Issue d'un amendement que nous avons proposé, cette diminution est le reflet d'une préoccupation permanente, renouveler nos pratiques administratives afin de diminuer notre impact environnemental et gagner en efficacité.

Des investissements pour la qualité de vie à Vernier

Les Verts saluent les efforts consentis par la Ville de Vernier pour ses investissements. Animations sociales dans les quartiers, centre culturel, rénovation de nos écoles vieillissantes, requalification de notre réseau routier aux nouveaux enjeux de la mobilité (développement des transports publics, sécurisation des trajets piétonniers et cyclistes) sont autant d'investissements indispensables au bien-être de tous les habitants de notre Ville de Vernier.

Une administration durable et efficace

Enfin les Verts, conscients des incertitudes fiscales qui pèsent sur les communes, souhaitent que tant au Conseil municipal qu'au Conseil administratif un travail de fond sur les charges financières nécessaires au fonctionnement de notre administration soit réalisé. Il ne suffit donc pas de clamer que tout ira mal à l'avenir pour faire croire que l'on peut résoudre quoi que ce soit. Les Verts attendent du Conseil administratif que celui-ci se saisisse rapidement de la nécessité d'une réforme intelligente, pondérée et durable de notre administration afin que celle-ci soit adaptée aux contraintes fiscales à venir et aux prestations légitimes exigées par la population.

Il n'y a pas que le vote du budget qui est un rituel de fin d'année. Les fêtes approchant, les Verts souhaitent à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année et que 2014 nous apporte la sérénité dont nous avons besoin.



Page Les Verts de Vernier

Plus d'informations : www.vernier.verts.org



Sécurité et qualité de vie sont indissociables

Depuis deux ans, par voie de motions, de questions, d'interpellations et de travail de terrain, l'UDC n'a eu de cesse de se préoccuper de la sécurité des habitants. A Vernier-Village tout particulièrement, ces derniers attendent aussi des réponses des exécutifs communaux et cantonaux. Gageons que les autorités sauront leur prêter une oreille attentive et agir en conséquence. Nous reviendrons sur le sujet en 2014.

En attendant, c'est une fois de plus l'aménagement du territoire qui a occupé l'avant-scène, avec le projet d'une nouvelle usine aux portes de Vernier.

Pour un Pôle Bio de traitement des déchets vraiment bien pensé

SIG, Serbeco et Helvetia envisagent de construire une nouvelle centrale de biomasse (Pôle Bio), qui composera des déchets organiques par voie de méthanisation et brûlera le bois afin d'alimenter le réseau Cadiom. Relayant les craintes et les interrogations tant au niveau de sa technologie que de son lieu d'implantation, la zone industrielle de Bois-de-Bay, l'UDC Vernier a déposé une résolution (R391) demandant à ce que le Conseil municipal soit informé du projet de même que la population des communes riveraines par le biais d'une séance publique.

Le 1^{er} octobre 2013, le Conseil municipal l'a acceptée à l'unanimité et une séance de commission a été réunie à la mi-octobre.

Les explications fournies en commission démontrent que le projet Pôle Bio semble techniquement à la pointe, par contre son lieu d'implantation a de quoi surprendre si l'on tient compte de l'ensemble du processus.

Les déchets viendront d'une vaste zone d'apport, leur valorisation nécessitera un pré-tri, l'énergie dégagée par

la méthanisation sera injectée dans le réseau électrique et dans le réseau de chauffage à distance Cadiom, les émissions devront être traitées avant rejet pour éviter les fumées toxiques et les nuisances olfactives. **Toutes ces infrastructures et raccordements existent déjà à moins d'un km du lieu d'implantation préconisé: sur le site actuel de l'usine des Cheneviers**, y compris la possibilité d'apporter les déchets par voie fluviale. Rien de tout cela n'existe au Bois-de-Bay.

L'implantation de Pôle Bio aux Cheveniers plutôt qu'au Bois de Bay est donc plus que pertinente. L'actuelle usine d'incinération devenue obsolète devant dans tous les cas être reconstruite, **et sachant que la nouvelle construction n'occupera plus qu'un tiers du périmètre actuel**, un projet combiné permettrait de faire des économies substantielles. Enfin, contrairement à la zone industrielle de Bois-de-Bay, la place alentour ne manque pas, même si un déclassement de zone agricole devait être nécessaire, un projet d'une telle utilité publique le justifierait complètement.

Dès lors, pour que Pôle Bio soit réellement « un site exemplaire intégré à son environnement industriel et naturel », **une étude d'implantation sur le site des Cheneviers doit être engagée et ce en concertation avec les riverains**. Les habitants d'Aire-la-Ville tout autant que ceux de Satigny, de Meyrin ou de Vernier concèdent au profit de l'ensemble du canton de nombreux sacrifices, leur qualité de vie mérite d'être prise en considération.

Après la résolution municipale, c'est par le biais d'une motion déposée le 3 décembre au Grand Conseil que l'UDC a interpellé le canton, en espérant qu'il se montre à l'écoute des habitants. A suivre...

Christina Meissner,
Députée et Conseillère municipale UDC



L'UDC Vernier vous souhaite de très joyeuses fêtes et une excellente année 2014!



Un budget communal 2014 solidaire pour les Verniolans

Partout dans le monde, les inégalités se creusent. Vernier n'échappe pas à ce constat.

Aussi, dans la période de crise financière et économique que nous vivons, notre commune maintient le cap d'une **gestion budgétaire rigoureuse** qui permet d'offrir à la communauté verniolane les **services et solidarité** auxquels elle a droit. Concrètement, notre commune a pu renforcer le personnel des services pour la petite enfance et élargir le dispositif des Correspondants de Nuit.

Lutter contre la concurrence déloyale

Notre commune doit adhérer au dispositif négocié par l'Union des associations patronales genevoises (UAPG), la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) et la Ville de Genève sur l'introduction de la responsabilité solidaire.

L'UAPG, la CGAS et la Ville de Genève ont conclu un accord qui oblige, dans le cadre des marchés publics, les entreprises sous-traitantes au respect des conventions collectives.

Notre parti propose que la Ville de Vernier rejoigne ce dispositif qui introduit, non seulement une **équité dans**

les **adjudications** de marchés publics aux entreprises qui respectent les conventions collectives, mais qui **évite aussi le dumping salarial** effectué par celles qui ne respectent pas les salaires minimums de leurs employés dans les branches où ils exercent.

Des dérapages révélateurs et inquiétants

Et voilà que certains dévoilent leur xénophobie, voire encouragent les courants racistes.

Les propos d'élus du MCG sont plus qu'inquiétants. S'en prendre aux travailleurs frontaliers ne semble pas suffire.

Voilà que l'on demande à des élus naturalisés d'abdiquer leur nationalité et de retourner chez eux. Leur crime, ne pas être d'accord avec les théories extrémistes du parti populiste.

Mais on ne se contente pas de cela chez les élus qui se disent « ni de droite, ni de gauche ». On encourage les contenus clairement racistes d'un magazine d'extrême droite française.

Dans notre canton, et encore plus dans notre commune, où une majorité de la population est d'origine étrangère récente, cette dérive est particulièrement choquante et se doit d'être combattue par l'ensemble des forces démocratiques toutes couleurs politiques confondues.



La section de Vernier du Parti Socialiste
souhaite à toutes et à tous une
Bonne et Heureuse Année 2014!



Toutes les dernières actualités, notre programme 2011-2015, notre agenda et pour adhérer :

www.ps-vernier.ch et

Parti Socialiste de Vernier



p.a. Martin Staub, rte de Peney 27, 1214 Vernier – Email : socialiste-vernier@bluewin.ch

Concours Vernier Fleuri 2013

La soirée annuelle des espaces verts a réuni les participants du concours Vernier Fleuri 2013, les adhérents à la Charte des Jardins et le public.

Pascal Cretard, président de la société d'apiculture de Genève, a donné une conférence sur le miel et les abeilles qui a été très appréciée. Durant cette soirée,

les mains vertes ont été récompensées par la remise de différents prix. Cette année, 21 personnes ont participé en magnifiant de fleurs leurs balcons ou leur jardin durant la belle saison.

Les participants ont réalisé des arrangements floraux de toute beauté. Lors du traditionnel tirage au sort, Memet Mus-

tafa Polat a gagné un voyage à Londres avec une entrée pour le « Chelsea Flower Show 2014 », une grande exposition florale à l'Hôpital Royal de Chelsea.

Prochain rendez-vous le 10 mai 2014 pour le traditionnel marché aux plantons ProSpecieRara et géraniums qui aura lieu dans les serres de la Ville de Vernier!



M^{me} Ada Di Sanza, 1^{re} place terrasses et villas.



M^{me} Dominique Buzzi, 1^{re} place fenêtres et balcons.



M. Roland Joly, 2^e place terrasses et villas.



M^{me} Laurinda Sedita Ragano, 2^e place fenêtres et balcons.



M. Jean Locher, 3^e place terrasses et villas.



M^{me} Gisèle Borcard, 3^e place fenêtres et balcons.

Se marier le samedi



Depuis quelques années déjà, le service de l'état civil propose de célébrer les mariages également le samedi, afin d'étendre ses prestations.

Les unions ne sont célébrées qu'un samedi par mois et uniquement pour les personnes originaires de Vernier ou domiciliées sur le territoire communal.

En 2014, cinq célébrations par samedi (à 10h, 11h, 12h, 13h et 14h) vous sont proposées aux dates suivantes :

25 janvier	12 avril	26 juillet	11 octobre
8 février	24 mai	30 août	22 novembre
22 mars	21 juin	27 septembre	13 décembre

Le service de l'état civil marie également sans restriction en semaine le matin jusqu'à 11h30 et l'après-midi jusqu'à 16h.

Veillez prendre note que pour des raisons d'équité, aucune date de mariage ne peut être réservée avant la clôture du dossier.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au service de l'état civil, tél. 022 306 06 30.

ActuVernier: planning des parutions pour le 1^{er} semestre 2014

Edition de	Remise des textes	Date de distribution
Février	10 janvier	3 février
Mars	21 février	17 mars
Avril	28 mars	22 avril
Mai	2 mai	26 mai
Juin	30 mai	23 juin

Quand il neige, le déblayage des trottoirs est de votre responsabilité !

La voirie dégage en priorité:

- les routes, les passages piétons, les arrêts TPG
- les écoulements d'eau, les pistes cyclables, les zones à risques

Extrait de la loi cantonale F3 15.04 ch. 2, art. 22, al. 1

En cas de chute de neige ou de verglas, les trottoirs doivent être nettoyés le plus rapidement possible. Ce travail incombe aux propriétaires, aux locataires d'arcades, aux concierges ou, à leur défaut, à toutes autres personnes désignées à cet effet par le régisseur ou par le propriétaire.

Service de la voirie, tél. 022 306 07 00.



Horaires de fin d'année

L'administration communale sera fermée
du vendredi 20 décembre 2013 à 17h au jeudi 2 janvier 2014 à 9h.

Service de la police municipale

Pendant cette période, les agents patrouillent les jours ouvrables de 7h à 20h et une permanence téléphonique est assurée les jours de fêtes dans la même tranche horaire au tél. 022 306 06 55. En cas d'urgence, vous êtes priés de contacter la gendarmerie de Blandonnet au tél. 022 427 93 21 ou le 117.

L'accueil au public reprendra le lundi 6 janvier 2014.

Service de l'état civil

Durant cette période de fermeture, quelques informations utiles :

- Pour les questions de décès et/ou inhumations, veuillez prendre contact avec les pompes funèbres de votre choix. Toutefois, pour bénéficier de la gratuité d'obsèques, nous vous prions de prendre contact avec les pompes funèbres officielles de la Ville de Genève.
- Pour les naissances à domicile un délai de trois jours ouvrables vous est accordé pour déclarer l'événement à l'état civil.

En cas d'urgence uniquement, vous avez la possibilité de contacter notre permanence du lundi au vendredi (sauf jours de fête) de 9h à 16h au tél. 079 558 99 00.

Service des sports

Piscine couverte du Lignon

Lundi 23 décembre 2013

Mardi 24 et mercredi 25 décembre 2013

Jeudi 26 et vendredi 27 décembre 2013

Samedi 28 et dimanche 29 décembre 2013

Lundi 30 décembre 2013

Mardi 31 décembre 2013 et mercredi 1^{er} janvier 2014

Jeudi 2 et vendredi 3 janvier 2014

Samedi 4 et dimanche 5 janvier 2014

Heure limite entrée (tourniquets) : ½ heure avant les heures de fermeture – sortie bassins : ¼ heure avant la fermeture

11h–17h

piscine fermée

08h30–17h00

9h30–17h00

11h–17h

piscine fermée

08h30–17h00

09h30–17h00

Tennis d'Aïre et de Vernier

Les installations du tennis d'Aïre seront fermées du 24 décembre 2013 au 5 janvier 2014 inclus.

Seuls les ayants droit peuvent utiliser les courts (selon informations préalables à la réception des tennis)

Tennis d'Aïre : tél. 022 306 07 77

Tennis de Vernier : tél. 022 306 07 76

Le secrétariat du service des sports sera fermé du 20 décembre 2013 à 12h au 6 janvier 2014 à 8h30.

Service de la culture

Durant les fêtes de fin d'année, les bibliothèques seront fermées du samedi 21 décembre au 5 janvier.

Réouverture le lundi 6 janvier 2014.

Nettoyage gratuit de vos façades !

La Ville de Vernier s'engage, depuis plusieurs années déjà, à nettoyer les façades des bâtiments.

En effet, pour améliorer l'aspect visuel de son territoire, la commune efface systématiquement les tags et graffitis réalisés sur les murs des bâtiments communaux et du mobilier urbain.

En recherche permanente de solution pour améliorer l'aspect visuel de son territoire, la municipalité complète son dispositif et propose d'enlever **gratuitement** les tags et graffitis situés sur les murs des propriétés privées, pour autant qu'ils soient visibles depuis le domaine public. Après ce premier nettoyage, l'enlèvement de tout tag ou graffiti sera fait systématiquement, tout au long de l'année.

Afin que le service de la voirie et ses mandataires puissent procéder à ces travaux, il est indispensable qu'ils disposent de votre accord formel.

Nous invitons tous les propriétaires concernés par cette action à contacter le service de la voirie au tél. 022 306 07 00 ou par mail à l'adresse tags@vernier.ch



Pour une meilleure gestion des déchets

La Ville de Vernier vous remercie chaleureusement de tous vos efforts pour réduire le volume des déchets incinérables. Néanmoins, il reste encore un gros travail à effectuer pour atteindre le taux minimum de 50% de récupération demandées par la Confédération, faute de quoi la « taxe poubelle » pourrait être instaurée.

Pour vous aider dans cette démarche, nous avons conçu un calendrier global regroupant tous les déchets, que vous trouverez en pages 20 et 21, ainsi qu'un guide distribué dans vos boîtes aux lettres cette fin d'année.

Ces outils ont été conçus pour vous permettre d'appliquer les bons gestes au quotidien pour une meilleure gestion des déchets.

Vous pourrez constater que nous poursuivons la nouvelle cadence de ramassages mensuels des encombrants mise en place à titre d'essai en 2013. En 2014, c'est à nouveau deux ramassages mensuels des déchets encombrants qui sont organisés. La gestion des objets

encombrants ne peut être productive que si l'on respecte les jours de ramassage. Nous vous demandons donc de déposer vos déchets encombrants lors des dates prévues à cet effet.

Vous trouverez toute l'information relative à la levée des déchets dans le guide : les emplacements des 13 écopoints, les informations sur le tri, les bonnes adresses pour la récupération des objets en bon et mauvais état.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le service de la récupération, tél. 022 306 07 00 ou rendez-vous sur www.vernier.ch/dechets



PROPREMENTVERNIER

La gestion des déchets au Lignon

Depuis de nombreuses années, le Comité Central du Lignon (CCL), qui est en charge de la copropriété des immeubles 1 à 84, avenue du Lignon, a mis en place à proximité des immeubles huit zones de tri équipées de containers spécifiques pour le papier/carton, le verre et le PET. Cela en plus des deux écopoints avec des bennes de récupération enterrées qui ont été créés par la Ville de Vernier aux Tours du Lignon (terminus des bus) et derrière le centre commercial du Lignon (côté place du Lignon).

Ces dernières sont plus importantes et disposent également de bennes pour

le fer-blanc, l'aluminium, les textiles, les piles, les capsules à café, l'huile minérale et végétale (*voir plan*). Les habitants sont donc priés de respecter ces zones de tri qui sont mises à leur disposition.

En 2012, le CCL a décidé de créer neuf emplacements spécialement réservés au dépôt des objets encombrants et de la ferraille uniquement la veille et le jour des levées (avant 7h) dans le but de faciliter leur ramassage et d'éviter qu'ils soient éparpillés dans toute la Cité. Ces emplacements sont bordés de bacs végétalisés pour contenir et cacher les déchets (*voir plan*). On entend

par déchets encombrants : lits, matelas, fauteuils, petits meubles, canapés, etc.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la Ville de Vernier effectue deux ramassages mensuels des encombrants, cela afin d'inciter tout un chacun à faire preuve de civisme. Les habitants sont également priés de respecter les dates et horaires des levées et les emplacements qui sont mis à leur disposition.

Nous rappelons que les habitants peuvent en tout temps déposer les objets encombrants à l'espace de récupération du Nant-de-Châtillon, ouvert 7/7 jours

LE COMITÉ CENTRAL DU LIGNON

Dans la mesure du possible, le Comité central entreprend toute action permettant de préserver ou d'améliorer la qualité de la vie dans la cité. Il règle tous les problèmes communs, s'occupe des entretiens des surfaces extérieures aux immeubles et gère l'ensemble des énergies. Le contrôle et l'entretien des surfaces extérieures, des garages, des places de parc, des installations techniques et la sécurité dans la cité sont assurés par des mandataires.

Informations:

Comité Central du Lignon, avenue du Lignon 60,
Case postale 31 – 1219 Le Lignon
Horaire d'ouverture:
Lundi et jeudi de 9h à 11h et mardi de 14h à 16h.

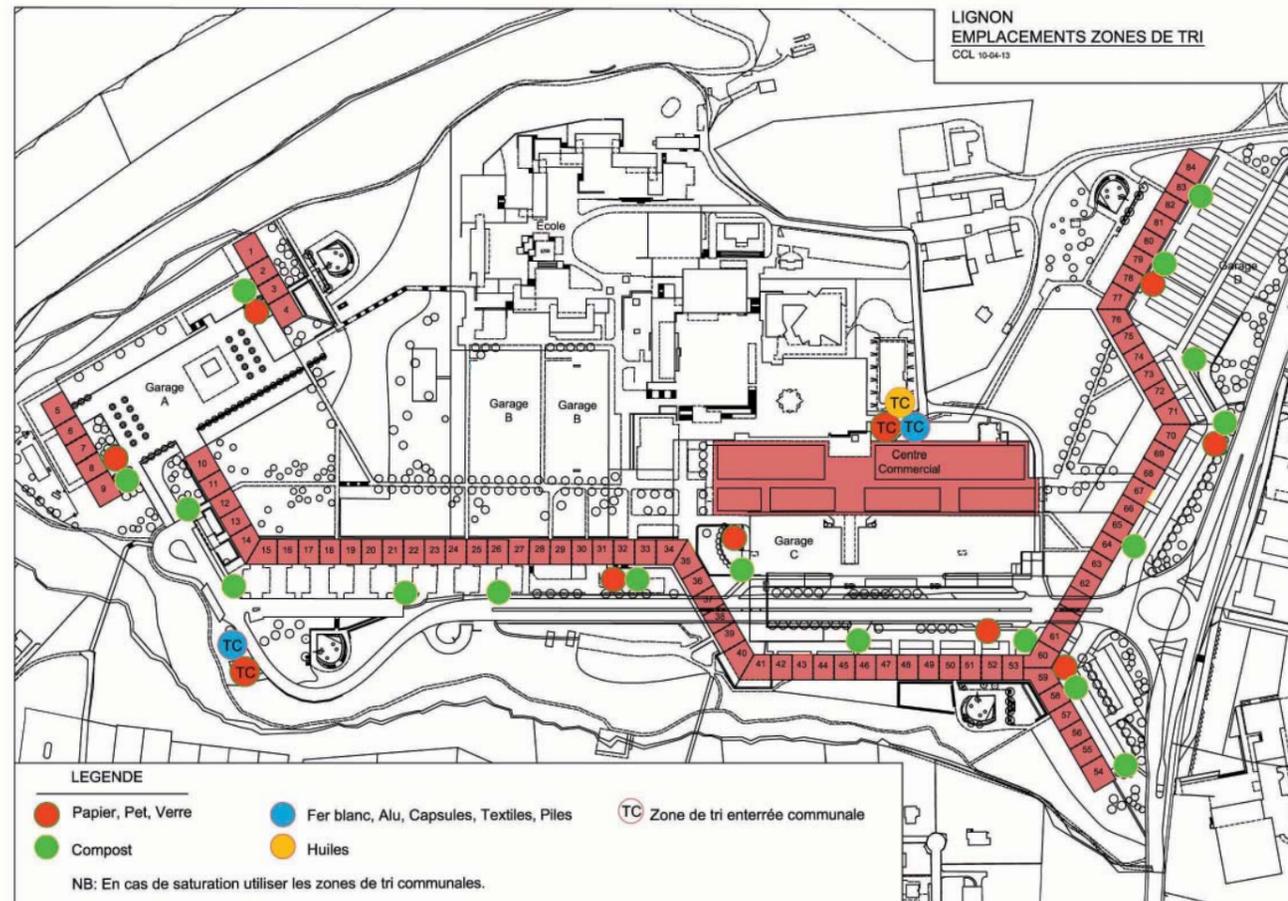
(lundi au vendredi de 14h30 à 19h30 et samedi/dimanche de 9h30 à 17h) et totalement gratuit pour les privés.

Enfin, les ordures ménagères doivent être déposées dans les containers qui se trouvent à l'intérieur des locaux spécifiques au rez-de-chaussée des immeubles.

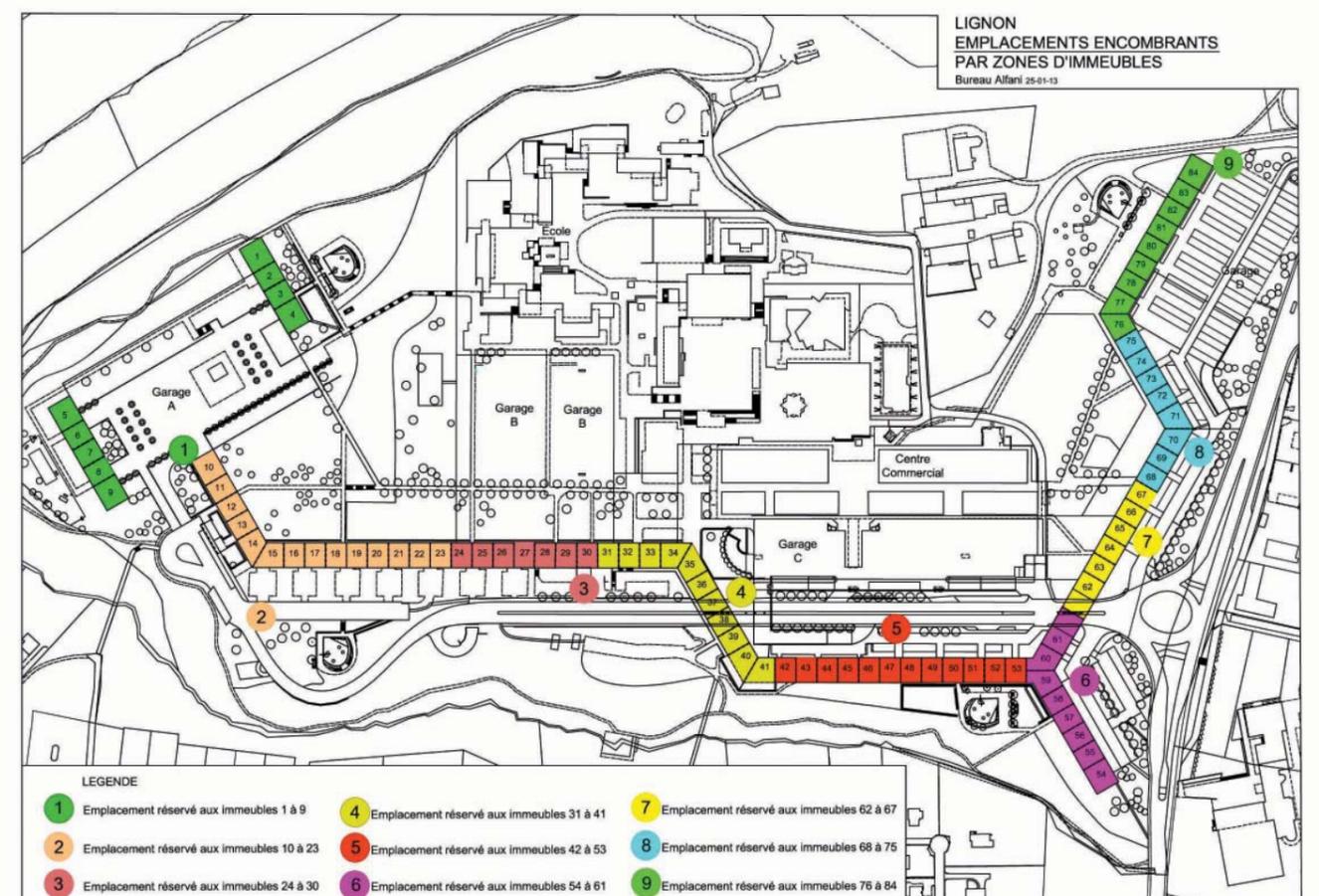
Certain de pouvoir compter sur la collaboration de l'ensemble des habitants dans l'intérêt de tous et pour le maintien d'une Cité propre.

Comité Central du Lignon

Emplacements des zones de tri.



Emplacements des objets encombrants au Lignon.



Vernier reçoit la distinction Gold Cité de l'énergie 2013

Première commune genevoise à être labellisée en 2009, la Ville de Vernier réussit sa relabellisation haut la main. Elle a ainsi reçu la distinction Gold du label Cité de l'énergie 2013.



Des démarches exemplaires pour les habitants | Depuis plusieurs années, la Ville de Vernier met en œuvre une politique énergétique exigeante pour une société à 2000 watts.

Le principe fondamental de la politique énergétique de Vernier est de prendre en compte, dans ses décisions comme dans ses actions, la nécessité de limiter l'impact sur l'environnement. Ce principe est décliné dans les points forts suivants:

- Développer une action publique permettant d'atteindre une société à 2000 watts sans nucléaire ;
- Encourager un bâti public et privé de haute qualité énergétique et environnementale ;
- Inciter la population à opérer un transfert modal en faveur des transports collectifs ou des moyens de mobilité douce ;
- N'accepter une densification de son territoire que là où l'impact sur l'environnement est faible ou si le projet proposé présente une forte qualité environnementale.

Quelques projets phares de la politique énergétique | Souscription auprès des Service industriels de Genève d'un contrat 100% « SIG Vitale Vert », électricité labellisée *naturemade star*, pour tous les bâtiments et équipements communaux ;

Création d'un fonds pour la mobilité afin d'encourager les habitants à opter pour un mode de transport plus durable (subventions pour les abonnements de transports publics et mobility, et à l'achat de vélos électriques) ;

La part d'énergies renouvelables dans la consommation totale de chaleur de la commune est de 45,9%. La plus grande partie du potentiel est mise en œuvre via le réseau de chauffage urbain au bois (23,1 %).

Quelques projets à venir | Optimisation de l'éclairage des bâtiments et de l'éclairage public (2012 à 2015): changement de 330 luminaires. La consommation de l'éclairage public chutera de 128 000 kWh/an (soit de 14 %) ;

Participation à l'installation à Genève d'un système de vélos en libre service: 6 à dix stations prévues sur le territoire de Vernier ;

30 Audits Energie pour les petits commerces, avec estimation des potentiels d'économies et des clés pour y parvenir ;

Projet « Une nouvelle lumière » au Lignon.

A quoi sert le label Cité de l'énergie ? Le label Cité de l'énergie est une certification développée en Suisse et élargie au niveau européen (European Energy Award®). Déployé dans le cadre du programme SuisseEnergie de la Confédération, le label apporte la preuve pour les communes qu'elles mènent activement une politique énergétique durable. Les Cités de l'énergie encouragent le recours aux énergies renouvelables, une mobilité supportable pour l'environnement et mettent en œuvre une gestion durable des ressources.

Vernier Poésie Urbaine

Vernier Poésie Urbaine, c'est... une plateforme d'expression autour de la poésie en milieu urbain



Soiree poésie urbaine! Scène libre slam – Concert de Jonas – DJ set de David Chandra & Nuts one

La Ville de Vernier a initié un concours de poésie autour de la thématique de la ville, destiné aux habitant-e-s du canton de Genève et de Vernier en particulier. L'événement se déroule en en trois volets : un concours de poésie, des ateliers d'écriture et une fête avec concert, le tout entièrement gratuit. Au-delà du concours, cet événement a vocation à représenter une plateforme d'expression autour de la poésie, classique ou contemporaine, gravitant autour de la thématique de l'urbanité.

La première édition de « Vernier Poésie urbaine » se terminera en beauté lors d'une grande fête le 18 janvier 2014 à la salle des fêtes du Lignon. Au programme: remise des prix aux

lauréat-e-s, lectures, concert et DJ. Les textes de tous les participant-e-s au concours seront projetés en grand format sur le lieu de la fête, offrant ainsi une visibilité aux poètes. En attendant, venez découvrir tous les poèmes du concours sur www.vernierpoesie.ch!

Programme de la soirée I

- 17h Ouverture des portes
- 17h30 Slam avec Rox Anuar & Malou
- 18h30 Remise des prix, lectures par les lauréat-e-s
- 19h30 Concert de Jonas
- 20h30 DJ: David Chandra et Nuts one

Jonas en concert | Après s'être affirmé dans l'univers du rap avec son groupe le Duo, Jonas avait sorti en 2006 un disque enregistré entre la Suisse et l'Afrique de l'ouest avec plein de musiciens, intitulé *Bagages*. Repris sur scène avec le Taxi Brousse Orchestra, le projet avait fait son petit bruit en 2007, que ce soit sur les scènes ou les radios. Aujourd'hui, Jonas revient avec un nouveau projet, acoustique toujours, mais avec un son qui tire cette fois vers le blues-rock et aux textes plus âpres. Piano, guitare, basse, batterie et un peu de tendresse au détour.

DJ: David Chandra et Nuts one | Tous deux membres du collectif genevois des Soundtrackers, ayant grandi au son du hip-hop des années 1990 et influencés par la culture du sample, ils seront présents pour un DJ set mêlant funk, jazz, rock psychédélique et plus encore.

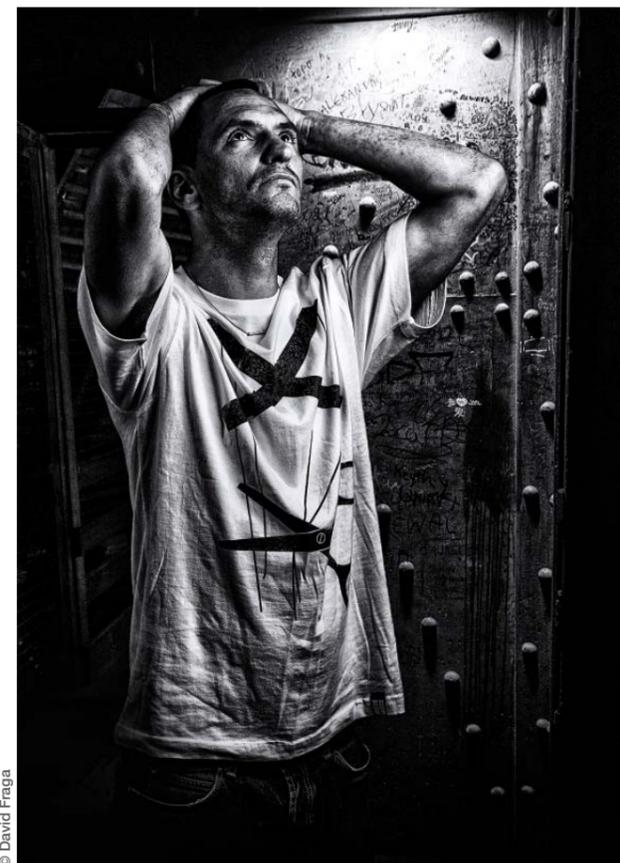
INFO

Samedi 18 janvier 2014 de 17h à 22h
Entrée libre

Salle des fêtes du Lignon – Place du Lignon 16
1219 Le Lignon
Bus 7, 9, 23 et 51 – arrêt Cité Lignon.

Service de la culture, tél. 022 306 07 80,
culture@vernier.ch

Jonas, en concert à 19h30 à la salle des fêtes du Lignon le 18 janvier.



Robinet et vieilles armoires, premier spectacle pour enfants de l'année 2014!

Le service de la culture a le plaisir de vous présenter le spectacle *Robinet et vieilles armoires*, samedi 1^{er} février à 16h30 à la Salle des fêtes du Lignon. Cette pièce de théâtre, inspirée des *Contes de la Rue Broca* de Pierre Gripari, emmènera les enfants dès 5 ans dans un monde loufoque de fées et de sorcières.

Il était une fois la rue Broca. Une rue pas comme les autres. Courbe, étroite, tortueuse et encaissée. Bien qu'à chacune de ses extrémités elle débouche sur Paris, elle n'est pas tout à fait à Paris. Peu éloignée, mais sur un autre plan, souterraine en plein air, elle constitue, à elle seule, comme un petit village. Pour les gens qui l'habitent, cela crée un climat tout à fait spécial...

Assis à un bistrot, Pierre boit son café tout en écrivant les histoires qu'il pourrait s'y passer... Histoires que les gens du quartier aiment lire, écouter et surtout auxquelles ils aiment croire! L'histoire d'une fée gourmande et maladroite, sortie tout droit d'un robinet de cuisine. Cette petite magicienne a perdu l'usage du monde et se trompe dans les sorts et les dons qu'elle jette sans réfléchir. L'histoire d'une sorcière joyeusement effrayante depuis son placard aux balais. Ce qu'elle aime plus que tout: s'amuser à faire peur et lancer des défis!

Venant d'un autre temps et d'un autre lieu, sorcières et fées ne connaissent pas les mœurs de notre époque. Alors un peu maladroitement, elles font vivre aux personnages des épreuves, qui les conduiront à regarder le monde avec des yeux nouveaux.



© Jean-Sam Racine

INFO

Samedi 1^{er} février 2014 à 16h30

Compagnie « Les Mots Voyageurs » – Suisse
Salle des fêtes du Lignon
Place du Lignon 16 – 1219 Le Lignon
Bus 7, 9, 23 et 51 – arrêt Cité Lignon
Durée: 1h15 – petite buvette
Ouverture de la caisse 1 heure avant le début du spectacle
Ouverture de la salle 10 minutes avant le début du spectacle

Billets en vente sur www.vernier.ch/billetterie,
au Stand Info Balexert ou au service de la culture:
tél. 022 306 07 80, culture@vernier.ch

Inscrivez-vous pour le défilé de la Biennale de la Danse de Lyon!

Danser en public le 14 septembre 2014 en ouverture de l'un des plus grands festivals de danse en France, aujourd'hui, cela vous concerne!

Si...

- vous souhaitez participer à un projet collectif et festif,
- ou à un atelier de fabrication de costumes,

Si...

- vous avez entre 12 et 80 ans,
- vous aimez bouger,
- vous dansez seul ou en groupe,
- vous adorez bricoler,
- vous aimez les projets collectifs,
- vous avez un peu de temps à consacrer entre février et septembre 2014...

Alors contactez-nous sans tarder!
Tél. 022 306 07 80 ou à culture@vernier.ch

Ce Défilé rassemble chaque année 4500 amateurs et traverse la ville de Lyon dans un parcours d'environ une heure trente en ouverture de la Biennale de la danse de Lyon. Nous cherchons sur Vernier des personnes pour rejoindre un groupe mené par le chorégraphe Bouba Landrille Tchouda sur toute l'agglomération franco-genevoise.

Mais qu'est-ce qu'on va faire? Le projet du Grand Genève proposé par Bouba Landrille, danseur et chorégraphe, pour le défilé de la Biennale de la danse 2014 se nomme: «A opera do povo», soit l'opéra du peuple. Il s'agit d'un hommage au Carnaval de Rio où Bouba Landrille souhaite centrer son propos autour de l'expression brésilienne *cabra da peste*, qualificatif utilisé durant l'époque coloniale pour désigner l'individu mauvais, effrayant, froid et cruel. Ce terme a évolué au fil du temps et désigne aujourd'hui l'individu fort, admiré pour sa valeur, son courage, sa vertu et sa générosité.

Bouba a l'habitude des grands projets, des défilés et des défis et il aime faire danser des gens de tous les âges ensemble, mélanger les styles.

Pour cela il s'entoure d'une équipe artistique, de danseurs-relais qui transmettront la «base» chorégraphique de la parade: une petite danse répétée en boucle et ponctuée de créations réalisées si les groupes constitués dans chaque commune se montrent inspirés.

Regardez les images et la vidéo de la biennale de la danse 2012 sur le site www.biennaledeladanse.com.



Association Repas à 5 francs



Lundi 23 décembre 2013

Centre de Quartier d'Avanchet
dans le centre commercial

Menu spécial Noël au prix de CHF 15.–

Rémoulade de céleri

Crevettes calypso

Rôti de dinde au romarin et châtaignes

Nouilles aux bolets

Mousse Sylvestre (baies des bois)

Couronne de Noël

Nombreuses surprises.

Inscription obligatoire d'ici

à jeudi 19 décembre au tél. 076 630 33 71.

Concerts au Lignon

Dimanche 26 janvier 2014 à 18h

Temple du Lignon – place du Lignon 34
(derrière le centre commercial)

« Les femmes compositrices », un voyage dans
la société des XIX^e et XX^e siècles à travers
les yeux de la femme.

François Abeille, violoncelle – Claude Majeur, flûte –
René Meyer, clarinette – Omer Sipahi, violon –
Federica Stellini, piano

L'entrée aux Concerts du Lignon est libre.

Une collecte à la sortie est organisée pour couvrir une
partie des frais et des cachets des musiciens.

A la MACAV

Du 18 janvier au 8 février 2014

« Paysages et fleurs de nos campagnes »

Acryliques par Anna Costa

Rue du Village 52 – 1214 Vernier

Ouverture du lundi au samedi de 14h30 à 17h30

Renseignements : tél. 079 401 01 90



« Joyeux Dimanches ! »

L'équipe des bénévoles des
Joyeux Dimanches

cherche

un ou une cuisinier/ère bénévole

pour l'aider à confectionner un repas, une fois par mois
(le dimanche à midi), au Centre de Quartier du Lignon.
Une soixantaine d'habitants du quartier profitent chaque
mois de ce succulent repas grâce à notre groupe de
bénévoles.

Pour tout renseignement, appelez Walter Hatt au 022
796 62 79 (ou par courrier électronique : w.hatt@bluewin.ch).
Vous pouvez également contacter le service de la
cohésion sociale de la Ville de Vernier, tél. 022 306 06 70.

**Le prochain repas aura lieu
dimanche 12 janvier à 12h15**

au Centre de Quartier du Lignon (derrière l'église
catholique de l'Épiphanie)

Une participation de CHF 7.– au minimum par personne
est demandée. Le vin est en supplément.

Inscription jusqu'au vendredi qui précède à midi, par
téléphone, à Walter Hatt, 022 796 62 79, ou Oronzo
Vergari, 022 796 80 07.

Attention, le nombre de places est limité!

Jeux de société au Lignon

4^e édition déjà!

**Samedi 11 janvier 2014
dès 14h**

Restaurant scolaire du Lignon (sous la salle des Fêtes)

**Dès 14h pour les enfants avec la ludothèque du
Lignon, goûter offert et concours avec des jeux à
gagner !**

**De 20h à 2h pour les adolescents et adultes avec
les animateurs de JOCA, buffet canadien, boissons
offertes!**

Vous ne connaissez que le Monopoly et le Scrabble?
Venez découvrir les centaines de jeux pour petits et grands
proposés par la ludothèque du Lignon et l'association
Joca. Seul ou accompagné, rejoignez-nous pour passer
un moment convivial et ludique !



www.joca.ch

Festival Antigél, du 1^{er} au 16 février: Allez-y, vous n'en reviendrez pas !

FESTIVAL ANTIGEL



Lors de l'inauguration du festival Antigél 2013, l'assemblée a retenu son souffle devant un funambule suspendu entre deux immeubles du quartier des Avanchets.

Prêts pour l'inattendu ? Explore Genève ! Ces slogans sont la marque de fabrique d'Antigel, jeune et remuante manifestation qui mixe musique et danse au mois de février, qui met le canton sens dessus dessous et fait bouger le public. Pendant toute l'année, en lien avec différents services communaux, les trois directeurs d'Antigel, Thuy-San Dinh, Claude Ratzé et Eric Linder, arpentent le bout du lac en tous sens, à la recherche de lieux à la fois emblématiques et insolites, afin de les faire découvrir ou redécouvrir. Leur idée : redessiner la carte du canton à coup de projets artistiques atypiques.

Le tram fantôme au Bachet-de-Pesay, le labyrinthe dans l'Usine des Cheneviers, l'OSR à l'aéroport, le concert subaquatique aux Bains de Cressy ou encore le funambule entre les barres des Avanchets : c'était Antigél. Des façades de neuf étages transformées en cinéma géant à Meyrin-Cité, un dialogue entre danseuse et escrimeur ou entre patineur artistique et hockeyeurs, un danseur-charmeur de serpents au Vivarium : c'était encore Antigél.

Chaque hiver depuis 2011, Antigél le bien-nommé fait fondre Genève, la métamorphose en décentralisant la culture, en croisant les sports et les arts, les professionnels et les ama-

teurs, en poussant les grilles des serres, des usines, des silos, des dépôts, des marchés, des patinoires, des piscines, des vélodromes, des ponts, en appelant le public à la participation, en ouvrant des *dancefloors* un peu partout, en mêlant têtes d'affiche et jeunes artistes, et surtout, surtout, en n'ayant peur de rien.

Du 1^{er} au 16 février 2014, pour cette quatrième édition, la culture genevoise sera donc résolument sauvage, suburbaine et surprenante. Le public des périphéries et du centre pourra poursuivre son exploration du patrimoine historique, industriel et rural de Genève. Notamment via les désormais fameux safaris culturels d'Antigel, qui se feront comme d'habitude en mobilité aussi joyeuse que douce. On se déplacera en tram, en bateau, en bus, bref, en commun.

Depuis 2011, la Ville de Vernier est un partenaire inventif et enthousiaste d'Antigel. Nul doute que pour 2014, plusieurs propositions explosives seront à vos portes.

Annonce de la programmation le 8 janvier 2014.
Tenez-vous prêts! Toutes les infos sur www.antigel.ch.

Association genevoise d'intégration sociale

L'AGIS est une association créée en 1987, qui a pour mission la reconnaissance et la valorisation de la personne handicapée, son droit aux loisirs et à des relations d'amitiés.

Sa vocation principale est la mise en contact de personnes bénévoles avec des enfants, adolescents et adultes en situation de handicap mental, physique et/ou sensoriel pour partager des loisirs

et d'accompagnement comme une sortie au parc avec un enfant, une séance de cinéma avec un adolescent ou un accompagnement à la piscine pour un adulte, etc.

Si vous avez plus de 18 ans et quelques heures à offrir par mois, si vous êtes sensibilisés par le domaine du handicap et motivés par le partage de relation, contactez-nous :

AGIS Association genevoise d'intégration sociale,
Tél. 022 308 98 10
info@agis-ge.ch
www.agis-ge.ch

agis
association genevoise
d'intégration sociale
agis-ge.ch



CONVENTION INTERNATIONALE DE TATOUAGE AU LIGNON

Salle des Fêtes du Lignon

www.tattoo-geneve.ch

Vendredi 24 janvier

18h Ouverture des portes
20h Concert 9PM (rock-pop)
22h Concert The Studebakers (rock'n'roll)
02h Fermeture des portes

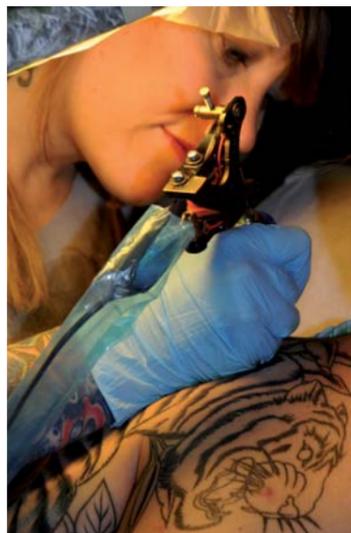
Samedi 25 janvier

11h Ouverture des portes
15h Inscription concours tattoo
16h Magie Gaetan close-up
17h Show Maori
18h Défilé de mode Warson Motors
19h Concours tattoo « best of the day »
20h Concert The Studebakers

21h Concert Manu Lanvin (blues-rock) 1^{re} partie
23h Concert Manu Lanvin 2^e partie
03h Fermeture des portes

Dimanche 26 janvier

11h Ouverture des portes
13h Magie Gaetan close-up
14h Inscription concours tattoo
15h Show Maori
15h30 Concert Manu Lanvin (blues-rock)
18h Concours tattoo « best of the day »
20h Fermeture des portes



Retour sur le projet Concourge : la soupe de Monsieur Courge

Samedi 27 avril, zut il pleut ! On chausse les bottes, rendez-vous au service des espaces verts de la Ville de Vernier (SEV), derrière le centre commercial Arc Center. Voilà Cédric, l'organisateur qu'on appelle Monsieur Courge, bien malgré lui. Après les présentations et explications, nous voilà prêts avec les enfants pour remplir nos pots de terre et planter notre petite graine. Les Jardiniers nous font gentiment visiter les lieux, puis on prépare quelques pots supplémentaires.

On ne sait jamais !

Samedi 25 mai, zut il

pleut encore ! On chausse à nouveau nos bottes et on se rend sur le lieu de rendez-vous, au plantage, derrière le SEV où Monsieur Courge nous attend. Un camion plein de petites pousses en pot est déchargé. Nous cherchons nos étiquettes. Cette fois, ce sera plus lourd, car il faut bêcher et étaler une énorme benne de fumier amenée par une grosse pelleuse. Nous plantons chacun notre petite pousse avec son étiquette et recouvrons le tout de paille et chic, c'est le printemps ! Enfin presque, dimanche il gèle. Heureusement, Monsieur Courge avait prévu du stock. On ne sait jamais !



Vous rappelez-vous le printemps 2013 ? Nous n'avions pas eu besoin d'arroser, la nature s'en est chargée ! L'été, lui, enfin arrive. C'est fou tout ce qui peut pousser dans un champ de courges ! Monsieur Courge arrose, des fleurs apparaissent, puis de petites courges. Il semble qu'en une nuit les courges deviennent immenses.

En septembre, Monsieur Courge ramasse les ballons de basket orange déjà mûrs. Sa maison se transforme en halle aux courges, il y en a partout !

Enfin, samedi 26 octobre, c'est la fête à la courge : Halloween ou la Samain, enfin le nom qu'on veut. Et il ne pleut pas ! Rendez-vous au parc Chauvet-Lullin. On peut sculpter, tailler, découper en chemise. Tout le monde sculpte. Enfants, parents, grands-parents finissent avec les mains orange.

A 18h, le rendez-vous de la soupe arrive, près de 30 litres sont consommés. Puis la magie du songe d'une nuit d'automne apparaît, c'est l'exposition des courges illuminées dans le parc.

Un moment magique rempli de bonheur grâce à ce voyage au pays de Monsieur Courge. Merci Cédric !

Texte Johan Martens pour le Contrat de Quartier de Vernier-Village.

BOUTIQUE 2000 « DU DÉJÀ PORTÉ » LE LIGNON

Les bénévoles de la Boutique 2000 du Lignon souhaitent à ses fidèles clientes et clients un joyeux Noël et une nouvelle année pleine de bonheur.

La boutique sera fermée du 20 décembre 2013 au 5 janvier 2014.

Au plaisir de vous revoir à partir du 6 janvier 2014.

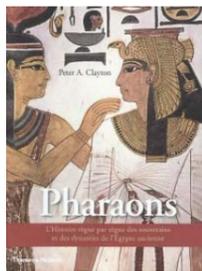
Adresse : rez inférieur, derrière l'église catholique du Lignon. Parking au centre commercial. Bus 7, 23, 9, 51 – arrêt Cité du Lignon.

Renseignements : tél. 022 796 41 81 – 079 301 14 17 – 022 796 59 12.



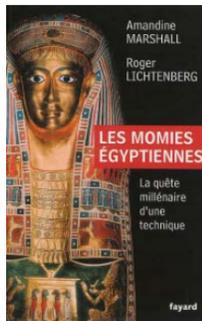
Toutankhamon vous attend dans vos bibliothèques !

Le 4 novembre 1922, l'archéologue anglais Howard Carter, accompagné de Lord Carnarvon, découvrait, dans la vallée des rois, en Egypte, la tombe du célèbre pharaon Toutankhamon. Cette tombe était remplie de plus de 2000 objets : meubles, bijoux, statuettes, masques, cannes, vases, éventails, etc. Cette découverte est importante pour l'histoire car le tombeau de Toutankhamon est l'une des seules tombes de pharaon découverte dans son état d'origine.



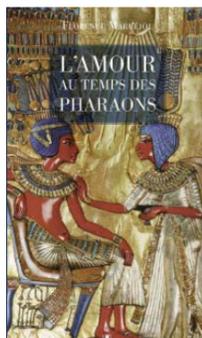
« **Pharaons : l'histoire règne par règne des souverains et des dynasties de l'Egypte ancienne** », de Peter A. Clayton

Présentés dans l'ordre chronologique, on retrouve dans ce livre les quelque 190 pharaons connus qui se sont succédé à la tête de l'Egypte ancienne, depuis Narmer jusqu'à Cléopâtre, en passant par Khéphren et Toutankhamon. Chacun fait l'objet d'une notice biographique avec sa vie, les événements qui ont marqué son règne, les faits militaires, les monuments dont il a commandé l'édification. Avec des arbres généalogiques et des encadrés sur les faits marquants, de même que les cartouches avec les noms royaux en hiéroglyphes.



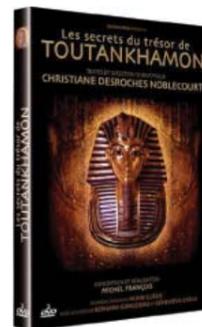
« **Les momies égyptiennes : la quête millénaire d'une technique** », de Amandine Marshall et Roger Lichtenberg

Ecrit par une docteure en égyptologie et un spécialiste en radiologie, cet ouvrage retrace l'histoire de la momification depuis ses origines, trois mille ans avant notre ère. On y suit l'évolution du savoir-faire des embaumeurs, comme par exemple les techniques de manucure et de pédicure post-mortem, mais également les textes sacrés, les peintures et les formules magiques retrouvées dans les tombes, qui aident à comprendre pourquoi la momification était la condition pour renaître et attendre l'éternité...



« **L'amour au temps des pharaons** », de Florence Maruéjol

Mêlant le savant et l'anecdotique, l'auteure aborde les amours des dieux égyptiens, celles du pharaon, de ses épouses et de ses concubines, mais aussi la littérature érotique, les perles, vêtements, parfums, bijoux et tous les artifices utilisés par les hommes et les femmes de l'Egypte antique pour séduire.

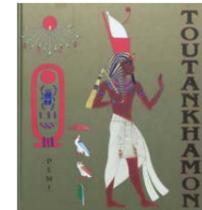


DVD : « **Les secrets du trésor de Toutankhamon** »

Textes et direction scientifique de Christiane Desroches Noblecourt, égyptologue internationalement reconnue.

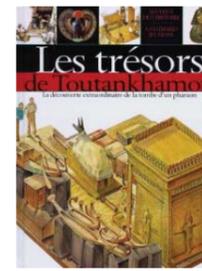
Durant les fêtes de fin d'année, les bibliothèques seront fermées du samedi 21 décembre au 5 janvier. Réouverture le lundi 6 janvier 2014.

et pour les plus jeunes...



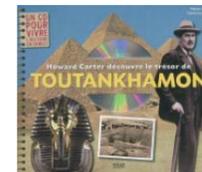
« **Toutankhamon** », de Demi

Ce livre est en fait une belle biographie illustrée du pharaon Toutankhamon. Toutankhamon est le fils du pharaon Akhenaton et est devenu roi d'Egypte à seulement 9 ans. Pourquoi et comment a-t-il fait pour diriger un pays alors qu'il n'était qu'un enfant ? C'est ce que nous vous invitons à découvrir dans ce livre... **Dès 7 ans**



« **Les trésors de Toutankhamon : la découverte extraordinaire de la tombe d'un pharaon** », de David Murdoch

Ce livre commence par raconter la découverte du tombeau par Howard Carter et montre la richesse des chambres funéraires. Ensuite, la vie en Egypte au temps des pharaons est expliquée, ainsi que le système politique égyptien de l'époque. **Dès 9 ans**



« **Howard Carter découvre le trésor de Toutankhamon** », de Marion Augustin

Pour enfin tout savoir sur la découverte de la tombe de Toutankhamon. Ce livre parle du contexte de cette découverte : l'Egypte en 1922 et comment les scientifiques ont réagi et ont travaillé sur cette découverte. Cet ouvrage donne aussi quantité d'informations sur la civilisation égyptienne au temps de ce pharaon. **Dès 6 ans**

Nouveaux horaires des bibliothèques des Avanchets et de Châtelaine

Dès le 6 janvier 2014, les bibliothèques des Avanchets et de Châtelaine modifient et augmentent leurs heures d'ouverture pour mieux vous servir :

Bibliothèque des Avanchets

Rue du Grand-Bay 21 (centre commercial)
1220 Avanchets
Tél. 022 306 07 96
Tram 14 – arrêt Avanchet
Bus 10 – arrêt Floralies

lundi	15h – 18h30
mercredi	14h – 18h
jeudi	15h – 19h
vendredi	10h – 12h et 14h – 18h
samedi	10h – 12h

Bibliothèque de Châtelaine

Av. de Châtelaine 81
1219 Châtelaine
Tél. 022 306 07 97
Bus 6, 19, 22, 51 – arrêt Châtelaine

lundi	15h – 19h
mardi	14h – 18h
mercredi	9h – 12h et 14h – 18h
jeudi	12h – 18h

Nous nous réjouissons de vous accueillir !

Question de confiance : zoom sur les travailleurs sociaux hors murs

A Vernier, une équipe de travailleurs sociaux hors murs quadrille le territoire de la commune pour dialoguer avec les jeunes en perte de repères, et leur proposer des activités dans leurs domaines d'intérêt ou des petits boulots.



Pause de midi à la Carambole.

Jeudi 31 octobre, pause de midi à la Maison des Jeunes La Carambole au Lignon. Dans une ambiance bon enfant, une dizaine de jeunes et quatre animateurs font honneur au repas préparé par une fille du quartier, avant de revêtir leur blouse pour un dernier après-midi de labeur. Pendant une semaine, ces jeunes ont été embauchés par la Commune pour repeindre les garages souterrains de la place du Lignon. Ce sont les TSHM, les travailleurs sociaux hors murs de la Ville de Vernier, qui leur ont proposé ce petit job rémunéré CHF 16.- l'heure.

«Ce chantier éducatif est le plus conséquent de l'année», explique Alexandre Bouaffou, 40 ans, TSHM depuis six ans à Vernier. Pendant quatre jours par semaine depuis le 23 septembre, une trentaine de jeunes du Lignon et des quartiers alentours ont travaillé à repeindre les murs des garages du Lignon. Ils ont en moyenne entre 15 et 25 ans, et sont pour la majorité en situation de rupture: «Pas d'école, pas de formation, pas de travail», résume Alexandre. Elham, 23 ans, a déjà participé plusieurs fois au chantier peinture. Et pour la deuxième année consécutive, il s'applique dans son nouveau rôle de moniteur. Ceux qui connaissent le mieux le chantier sont en effet désignés, s'ils le veulent, pour encadrer leurs camarades et organiser le travail des équipes. «Mon rôle est de motiver les autres, et de leur apprendre comment faire au mieux», explique Elham. Une expérience professionnelle qu'il pourra valoriser dans le domaine de l'animation socioculturelle.

«Ne pas attendre que les jeunes viennent vers nous» | Christelle Iswala, 28 ans, travaille comme TSHM pour la Ville de Vernier depuis quelques mois seulement. Après ses études à la Haute école de travail social de Genève (HETS), elle a choisi le travail de rue pour les multiples moyens d'action et la flexibilité qu'il permet. Les TSHM ne sont en effet pas rattachés à un centre ou une Maison de Quartier; ils sont mobiles et travaillent à l'échelle de la commune entière. «Notre rôle est d'aller à la rencontre des jeunes sur leur territoire, sans attendre qu'ils viennent vers nous», explique la jeune femme. Mais pas toujours évident de trouver ses marques lorsqu'on est affecté à une nouvelle municipalité. «On doit observer, apprendre et agir en même temps, souligne la travailleuse sociale. Même lorsque l'on débute, il faut être opérationnel tout de suite, si une personne rencontre un problème.» Selon Christelle, la journée d'un TSHM est faite de multiples petites actions très concrètes, comme par exemple accompagner un jeune qui signe un contrat, faire des tournées à vélo le soir pour dialoguer avec les jeunes qui traînent dehors, ouvrir et superviser pour quelques heures une salle de sport.

Apprendre à travailler ensemble | Pour accompagner au mieux les jeunes qu'elle côtoie, Christelle peut compter sur le soutien et l'expérience de ses collègues. Pour elle, travailler en équipe est une grande richesse. «Nous avons tous des expériences et des parcours différents, précise-t-elle. Mais ce qui me plaît le plus dans ce métier, c'est que l'on ne tra-



Les jeunes repeignent les garages souterrains de la place du Lignon.

vailler jamais seul.» Depuis mai 2013 à Vernier, une nouvelle équipe de six TSHM, encadrée par une coordinatrice, a été mandatée pour mettre en place des actions de proximité. Certains collègues de Christelle font ce métier depuis plusieurs années. Alexandre Bouaffou, par exemple, faisait déjà partie de l'ancienne volée des TSHM verniolans, et connaît bien le terrain. «Ma position n'est pas si simple, explique-t-il. J'ai un réseau déjà bien établi alors que mes collègues ont tout à découvrir. Il faut apprendre à travailler efficacement ensemble.»

Un métier de l'ombre | Vernier a été la première commune du canton à initier des actions de travail social hors murs en 1989. Depuis 2002, ces actions sont encadrées par la loi régissant la Fondation genevoise pour l'animation socio-culturelle (FASc). Ainsi, c'est la FASc qui définit le mandat et la mission du TSHM dans la «Réglementation du fonctionnement des actions de travail social hors murs». Cette sorte de charte du TSHM pose les grandes lignes du métier: s'insérer dans la vie locale d'un quartier, mettre en place des actions de prévention notamment auprès des jeunes, proposer de l'aide et faire le relais vers les institutions. «Vernier est un vrai laboratoire social, où l'on est confronté à toutes les situations», souligne

Alexandre. Et d'ajouter: «Les bases de notre travail sont la confiance et la libre adhésion. Si je propose de l'aide à un jeune qui n'a pas envie de travailler avec moi, ça s'arrête là.» Les TSHM agissent également selon le principe de l'absence de mandat nominatif: les personnes à qui ils proposent leur aide ne sont pas désignées par une instance judiciaire ou administrative. Cela implique le respect de l'anonymat des populations concernées. Les travailleurs sociaux ont à cœur de gagner la confiance des jeunes à qui ils s'adressent, et ne transmettent pas d'informations personnelles à d'autres institutions. Un travail souvent de longue haleine, dont les résultats ne peuvent pas toujours être perçus à court terme: «Avec certains jeunes, on peut mettre trois ans à créer du lien», conclut Alexandre.

L'une des clés du métier: connaître à fond son terrain et les structures existantes, pour être le plus efficace possible. Pour Alexandre, «c'est un travail de l'ombre. Il n'y a pas de gloire, il faut savoir pourquoi on fait ça».

Juliette Ivanez/Commu'Comm

Contact: Johanna Velletri, coordinatrice de l'équipe des TSHM de Vernier, tél. 079 724 32 21



ETHNOPOLY À VERNIER-VILLAGE

Un jeu interculturel qui promeut la diversité culturelle s'adressera aux élèves de 7P de Vernier-Village au printemps 2014. Sur une journée, les enfants répartis par groupes et accompagnés d'un adulte bénévole visiteront des habitants du village, des associations ou encore des commerces qui voudront bien les accueillir.

Si vous souhaitez faire partager votre culture ou vos activités présentes ou passées à des enfants ou simplement accompagner des groupes, contactez-nous, nous avons besoin de vous !

Les responsables du projet: T. Santangelo, tél. 076 337 12 16, et A. Strahm, tél. 022 930 14 14.

Retrouver vos conteuses préférées les mercredis dans vos bibliothèques

à la Bibliothèque des Avanchets à 16h30

le 15 janvier avec Carole Choisy pour les 2-4 ans

le 12 février avec Susi Marti, dès 4 ans

Rue du Grand-Bay 21 – 1220 Les Avanchets

Tram 14 – arrêt Avanchet, bus 10 – arrêt Floriales

à la Bibliothèque de Vernier à 14h

15 janvier avec Florence Henry, dès 6 ans

22 janvier avec Claude Fissé, dès 6 ans

5 février avec Claude Fissé, dès 6 ans

12 février avec Carole Choisy, dès 3 ans

26 février avec Claude Fissé, dès 6 ans

et le 5 mars « Spéciale printemps »

Rue du Village 57 – 1214 Vernier –

Bus 6, 19, 28 et 54 – arrêt Vernier-Village

à la Bibliothèque de Châtelaïne à 16h

12 février avec Josiane Marin, dès 6 ans

26 février avec Prisca Oester Muller, dès 3 ans

12 mars avec Corinne Conrad, dès 6 ans

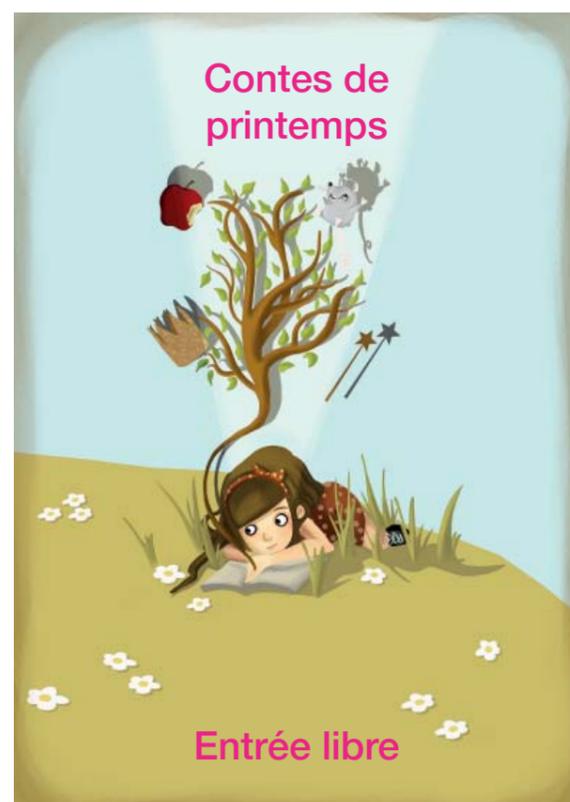
26 mars avec Florence Henra, dès 6 ans

et le 9 avril pour une « Spéciale Pâques »

avec toutes les conteuses et un goûter dès 4 ans

Av. de Châtelaïne 81 – 1219 Châtelaïne

Bus 6, 19, 22 et 51 – arrêt Châtelaïne



Invitation à tirer les Rois pour les aînés de Châtelaïne, Balexert et des Libellules

Le comité de notre association, qui a fêté le centenaire de sa fondation, a décidé de remettre sur pied une manifestation en faveur des aînés et aînés (rentier-ère-s AVS) de notre quartier (Châtelaïne, Balexert, Les Libellules) en organisant

du coupon ci-dessous, à retourner à :
Association des intérêts de Châtelaïne
Case postale 207, 1219 Châtelaïne
ou à déposer à la Pharmacie de
Châtelaïne **jusqu'au 10 janvier 2014**
dernier délai.



un après-midi récréatif
« Fête des Rois »

samedi 18 janvier 2014
dès 15h

salle communale de Châtelaïne
(dans l'école de Châtelaïne)

avec au programme diverses animations (musique, magie, tombola) et la dégustation de la traditionnelle « couronne de l'Épiphanie » avec l'élection de la reine et du roi.

Les boissons (vins, thé, café) seront offertes.

Pour des raisons d'organisation, une inscription est nécessaire au moyen



BULLETIN D'INSCRIPTION « FÊTE DES ROIS »

Je, soussigné, m'inscris pour l'après-midi récréatif du 18 janvier 2014.

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

N° postal: _____ Localité: _____

Tél. _____

Date de naissance: _____

SENIORS

LES RENCONTRES MUSICALES THÉ DANSANT POUR LES SENIORS DES AVANCHETS



Toute l'équipe vous souhaite de bonnes fêtes et se réjouit de vous retrouver en 2014. Prendre du temps pour soi, se faire plaisir est un moteur important dans la vie.

Venez nous rejoindre le samedi 25 janvier 2014 de 14h à 18h

au Centre de Quartier des Avanchets (centre commercial). Le centre accueille les personnes à mobilité réduite. Pensez à vous faire plaisir, prenez un moment pour vous divertir!

La formule restera la même : pâtisseries et boissons à prix modiques.

Pour de plus amples informations: tél. 076 327 32 08.

REPAS POUR LES AÎNÉS PAR LES BÉNÉVOLES DE BÉNÉVERNIER

Vous êtes retraité-e, vous vivez sur la commune de Vernier et vous mangez seul-e ?
BénéVernier vous invite à partager un repas convivial!

Le prix des repas est de CHF 13.- à régler sur place, il comprend une entrée (soupe ou crudités), un plat principal, un dessert ainsi que les boissons (vin, café, thé). Inscription par téléphone à la permanence de BénéVernier les lundis de 14h à 16h et jeudis de 14h à 16h au tél. 022 341 30 40.

Dernier délai pour les inscriptions, le lundi avant le repas. En cas d'empêchement de dernière minute, merci de téléphoner au service de la cohésion sociale, tél. 022 306 06 70.

**Maison de Quartier
de Vernier « l'Alibi »**

Ch. de Champ-Claude 7 :

Jeudi 9 janvier 2014
Jeudi 23 janvier 2014

**Maison de Quartier
des Avanchets**

Rue du Grand-Bay 13 :

Jeudi 16 janvier 2014
Jeudi 30 janvier 2014





Pharmacie de Vernier Sàrl

184, route de Vernier
1214 Vernier

Heures d'ouverture :

Lu-Ve : 8h-19h

Sa : 8h-17h

LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE

Associée-Gérante : Mme N. Elfki / Pharmacienne responsable : Mme E. Roup-Ducret

Tél. 022 341 05 21

Fax : 022 341 02 65

PHARMACIE VIEUX VILLAGE

Au cœur de Vernier, la pharmacie du village avec une équipe stable qui privilégie le contact avec la clientèle.

Votre spécialiste des médecines naturelles

Conseils et préparations personnalisées : homéopathie (Schmidt-Nagel), spagyrie, aromathérapie, phytothérapie, nutrithérapie, oligoéléments, Fleurs de Bach.

• Vaccinations

Contrôle et mise à jour de vos carnets de vaccination

• Cosmétique

Pupa – Occitane
Mavala – Avène

• Produits vétérinaires

• Carte de fidélité
Cumulez vos points pour de nombreux avantages



www.pharmacievieuxvillagevernier.ch



Évaluez votre risque cardio-vasculaire

- Bref entretien préalable
- Mesure cholestérol, glycémie et tension artérielle
- Mesure du tour de taille
- Conseils et recommandations

Prix spécial pour nos patients: **CHF 38.-** au lieu de CHF 45.-

Pharmacie du Vieux-Village
Corinne Schüle
pharmacienne responsable
Rue du Village 18, 1214 Vernier
T. 022 341 31 41

Livraisons gratuites à domicile

Places de parc gratuites

Horaires

lu - ve : 8h00 - 12h30
13h30 - 18h45
samedi : 8h30 - 12h30

TITOUSCREE

Services à la personne et aux animaux

Di Fabrizio Georgette
chemin de Sales 13b
1214 Vernier
079 347 08 25

http://www.titouscree.com titous@titouscree.com

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

Bracelets Shamballas /enfants et adultes.

Dernière ligne droite pour Noël

Je ne peux plus prendre de commande (sauf pour les bracelets Shamballas), mais vous pouvez vous diriger sur mon site afin de pouvoir commander les cadeaux déjà confectionnés.

Je souhaite à tous et à toutes, un joyeux Noël.

www.titouscree.com
Tél. 079 347 08 25

Décembre

Mercredi 18 décembre – Fête de Noël à la MQ d'Aire-Le Lignon dès 14h30.

Jusqu'au 20 décembre – Cadeaux-surprises dans vos bibliothèques.

Jusqu'au 20 décembre – Mon beau sapin à la bibliothèque Châtelaine.

L'administration communale sera fermée du vendredi 20 décembre 2013 à 17h au jeudi 2 janvier 2014 à 9h.

Jusqu'au 21 décembre – Ces 2-là s'aideront-ils ? au P'tit Music'Hohl.

Jusqu'au 21 décembre – Traditionnel marché artisanal à la MACAV.

Jusqu'au 5 janvier – Vernier Poésie urbaine: vernierpoesie.ch.

Jeudi 19 décembre – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier des Avanchets.

Vendredi 20 décembre – Repas du vendredi de la Carambole au Centre de Quartier du Lignon à 12h.

Lundi 23 décembre – Repas de Noël de l'Association des Repas à 5 francs au Centre de Quartier d'Avanchet (sur inscription uniquement).

Janvier

Jeudi 9 janvier – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier de Vernier-Village, l'Alibi.

Vendredi 10 janvier – Repas du vendredi de la Carambole au Centre de Quartier du Lignon à 12h.

Samedi 11 janvier – Rendez-vous du Maire à la Mairie de 9h à 12h.

Samedi 11 janvier – Jeux de société au Lignon, salle des restaurants sociaux dès 14h.

Dimanche 12 janvier – « Joyeux Dimanches » au Centre de Quartier du Lignon à 12h15.

Mercredi 15 janvier – Contes à la Bibliothèque de Vernier à 14h.

Mercredi 15 janvier – Contes à la Bibliothèque des Avanchets à 16h30.

Jeudi 16 janvier – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier des Avanchets.

Vendredi 17 janvier – Repas du vendredi de la Carambole au Centre de Quartier du Lignon à 12h.

Samedi 18 janvier – Soirée « Vernier Poésie Urbaine » à la salle des fêtes du Lignon de 17h à 22h.

Samedi 18 janvier – Après-midi récréatif « Fête des Rois de l'AICE » pour les aînés à la salle communale de Châtelaine dès 15h.

Du 18 janvier au 8 février – Exposition « Paysages et fleurs de nos campagnes » à la MACAV.

Mercredi 22 janvier – Contes à la bibliothèque de Vernier à 14h.

Ces dates et heures sont susceptibles de changements. Cette liste n'est pas exhaustive. Merci de consulter www.vernier.ch/evenements pour les dernières mises à jour. Vous pouvez également vous inscrire pour recevoir les événements par e-mail une fois par semaine.

Jeudi 23 janvier – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier de Vernier-Village, l'Alibi.

Vendredi 24 janvier – Repas du vendredi de la Carambole au Centre de Quartier du Lignon à 12h.

Du 24 au 26 janvier – Convention internationale de tatouage à la salle des fêtes du Lignon.

Dimanche 26 janvier – Concert du Lignon au temple du Lignon à 18h.

Mardi 28 janvier – Conseil municipal à 20h30 à la Mairie.

Jeudi 30 janvier – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier des Avanchets.

Vendredi 31 janvier – Repas du vendredi de la Carambole au Centre de Quartier du Lignon à 12h.

Février

Samedi 1^{er} février – Rendez-vous du Maire à la Mairie de 9h à 12h.

Samedi 1^{er} février – Robinet et vieilles armoires, spectacle pour enfants à la salle des fêtes du Lignon à 16h30.

Du 1^{er} au 16 février – Festival Anti-gel, programme dès le 8 janvier sur www.antigel.ch.

L'administration communale vous souhaite de joyeuses fêtes!

ActuVernier tarifs publicitaires

1/12 page	CHF	110.-
2/12 page	CHF	220.-
1/4 page	CHF	300.-
1/3 page	CHF	400.-
1/2 page	CHF	560.-
1 pleine page	CHF	1000.-

communication@vernier.ch
Tél. 022 306 06 20

ANNONCES GRATUITES

A vendre

- 1 piano droit (noir poli) de marque Samick avec tabouret noir, très bon état, prix à discuter: CHF 1 000.-. Tél. 076 403 42 25

A votre service gratuitement. Uniquement pour annonce sans but lucratif:

Tél. 022 306 06 20.

communication@vernier.ch

ROBINET ET VIEILLES ARMOIRES

THÉÂTRE D'APRÈS LES CONTES
DE LA RUE BROCA – P. GRIPARI
CIE LES MOTS VOYAGEURS [CH]

Tout public, dès 5 ans

SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER – 16h30
SALLE DES FÊTES DU LIGNON
Place du Lignon 16 – Vernier

